



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE
SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Mémoire de Maîtrise

**Logique de la participation politique citoyenne : cas de
la Commune rurale Ambavahaditokana Itaosy
Région Analamanga**

Présenté par : Rojo Mbolatiana RASOLOFOMANANA

Membres du jury :

Président : Monsieur ETIENNE Stefano Raherimalala

Juge : Monsieur RABARISOLONIRINA Yves Lucien

Rapporteur-encadreur: Madame ROBINSON Sahondra

Date de soutenance : 01 Août 2012

Année universitaire : 2011-2012

Logique de la participation politique citoyenne

Cas de la Commune rurale Ambavahaditokana Itaosy

Remerciements :

L'élaboration de ce mémoire a nécessité l'aide de plusieurs personnes auxquelles nous tenons à adresser nos vifs remerciements et notre sincère reconnaissance. Exceptionnellement, nous témoignons toute notre gratitude à l'attention de :

- Madame ROBINSON Sahondra, l'encadreur pédagogique ;
- Maire de la commune Ambavahaditokana Itaosy ;
- Technicien communal de la commune rurale Ambavahaditokana Itaosy ;
- Chef Fokontany Antanjona ;
- Journaliste de la TV Plus Madagascar.

Nous remercions également toute la famille, les amis et tout ceux qui ont, de près ou de loin, apporté leur aide et contribué à la réalisation de ce mémoire.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE

METHODOLOGIE

Première partie: CONCEPTUALISATION THEORIQUE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE

Chapitre 1 : Notions autour de la participation politique

Chapitre 2 : Approche théorique et présentation du terrain

Deuxième partie : IDENTIFICATION ET ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PARTICIPATION POLITIQUE

Chapitre 4 : Approche descriptive des données

Chapitre 5 : Approche analytique

Troisième partie : LOGIQUE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE, APPROCHE PROSPECTIVE ET PISTE DE REFLEXION

Chapitre 7 : Validation des hypothèses

Chapitre 9 : Approche prospective et piste de réflexion

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

ANNEXES

Introduction générale:

Actuellement, après plusieurs décennies de conquête du développement ainsi qu'une longue marche pour l'instauration de la démocratie, la société malgache fait toujours état d'une réalité alarmante : elle compte parmi les pays les moins avancés dans le monde¹. En 2010, le taux de pauvreté monétaire est de 76,5% en moyenne nationale et 56,5% de la population vivent dans l'extrême pauvreté². Elle occupe en 2011 le 151^{ème} rang sur 187 pays dans le classement par l'IDH³. Le niveau de vie de la majorité reste très bas et a tendance à chuter, l'inégalité sociale persiste avec un écart entre les plus riches et les plus pauvres qui s'approfondisse, l'insécurité continue à régner faisant plus de vulnérables, le rapport entre la population et l'Etat ne s'améliore pas entre un service public qui, en général est insatisfaisant et la classe dirigeante inaccessible et coupée du peuple.

La population malgache n'a cependant pas cessé de lutter pour peser davantage dans la vie de la nation. Les stratégies internationales de développement et de lutte contre la pauvreté ne cessent de se multiplier pour permettre une croissance économique profitant à tous et pour édifier une équité sociale, c'est-à-dire réduire l'exclusion sociale. Promouvoir la participation des citoyens devient alors une démarche stratégique jugée plus adéquate pour parvenir à ces fins. Dès lors, la participation politique citoyenne s'insère au centre de tous les débats d'autant plus que la mobilisation des citoyens pour agir afin de changer la société dans laquelle ils vivent tend de plus en plus à devenir nombreux. La participation politique revêt un intérêt particulier surtout au sein des pays en développement comme Madagascar, en guise de résolution de la problématique du développement jusqu'alors en suspens.

¹ Les pays les moins avancés (PMA) : classement établi par la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) regroupant 49 pays dans le monde dont 34 en Afrique selon des critères tels que le faible niveau de revenu par habitant, le faible taux d'alphabétisation, le très faible poids du secteur industriel.

² Selon les chiffres de l'EPM 2010 (Enquêtes auprès des ménages) réalisés par l'INSTAT.

³ L'IDH : indicateur synthétique développé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) compris entre 0 et 1, mesure le niveau de développement d'un pays selon trois critères : les possibilités de vivre longtemps et en bonne santé, de s'instruire et de bénéficier des conditions de vie décentes. Le classement apparaît dans le Rapport mondial du développement humain.

I. Choix du thème et du terrain :

- Thème :

Actuellement, penser le développement relève plus de l'ordre politique qu'économique. C'est à travers les concepts de démocratie et de bonne gouvernance que l'on cherche les composantes garantes de la réussite du développement. La participation figure parmi les plus essentielles de ces composantes puisqu'il est inconcevable d'écarter l'homme du processus de son propre développement. Pour promouvoir l'homme en tant qu'acteur actif de sa vie, de l'individu adopte la citoyenneté dans la démocratie, et la bonne gouvernance démocratique exige qu'on intègre ce citoyen dans les décisions et les affaires publiques. En somme, la participation politique des citoyens devient un enjeu majeur dans les politiques internationales. Ce processus s'est enclenché depuis plus d'une décennie, plus précisément au lendemain de la transition démocratique dans les années 1990, cependant, les choses n'ont pas beaucoup évolué. L'absence de résultats tangibles au niveau de l'amélioration de la démocratie, du pouvoir et de la puissance politique de la population conduit à des questionnements sur la réalité de la participation politique des citoyens.

- Terrain :

Nous avons choisi comme terrain de recherche la Commune rurale Ambavahaditokana Itaosy. De nombreux motifs ont été à l'origine de ce choix.

Madagascar est un pays dont la population est constituée majoritairement de paysan (selon les chiffres de l'EPM 2010, 79,7% des malgaches vivent en milieu rural). Pour cette raison, nous avons jugé intéressant de mener notre recherche dans une zone rurale. Mais la scène politique est sans conteste très centrée en ville : les mouvements populaires survenus dans l'histoire du pays se sont déroulés dans la capitale (Antananarivo). Nous avons, par conséquent, opté d'intervenir en milieu périurbain vu que ce dernier revêt ce double aspect qui retient notre intérêt. La commune d'Ambavahaditokana Itaosy est une commune rurale alors elle répond à notre souhait de focaliser la recherche sur les personnes vivant en milieu rural, à l'image du plus grand nombre de la population malgache. En même temps, elle se situe à proximité de la ville et est une extension urbaine ; les échos de l'espace où l'effervescence politique se déroule y sont à

courte distance. Une part de la population de la commune mène une vie authentiquement paysanne avec comme activité l'agriculture, une autre part vit de façon plus modernisée (activité tertiaire) tandis qu'une autre n'en fait qu'un lieu de résidence. Par ailleurs, le fait que la commune se situe non loin de la ville permet d'alléger la contrainte temps et le coût de déplacement.

II. Problématique :

De nombreux points retiennent notre attention à propos de la participation des citoyens notamment de savoir si elle est libre, si le système confère un minimum de dispositifs pour la rendre effective et si la population en question s'y intéresse réellement. Toutes ces interrogations nous ont permis de formuler la problématique : comment expliquer la logique de la participation politique citoyenne ?

III. Objectifs :

- Objectif global :

Dans l'ambition de contribuer à la détermination d'une bonne gouvernance pour Madagascar, nous cherchons à appréhender les éléments sociaux permettant de définir ou encore de ressortir un schéma de régulation sociale interne.

- Objectifs spécifiques :

Notre travail de recherche consiste à identifier les facteurs favorables et défavorables qui influencent et qui définissent en même temps le pouvoir politique des citoyens. Notre étude se propose également de comprendre la logique qui anime la participation citoyenne en vue de comprendre à quel niveau se situent les obstacles qui freinent et empêchent la pérennité de la stabilité sociale à Madagascar.

IV. Hypothèses :

En réponse à la problématique posée, nous avons émis les hypothèses suivantes : d'une part, la participation politique des citoyens s'explique par l'imbrication de différents domaines de la vie sociale à savoir le niveau d'instruction, le niveau économique, le genre et l'accessibilité

aux informations. D'autre part, le degré d'enracinement du système démocratique à Madagascar ainsi que l'adhésion des citoyens aux pratiques démocratiques sont hypothétiquement jugés porteurs d'influence sur la participation des citoyens à la vie de la communauté.

V. Méthodologie

Dans le cadre de la réalisation de toute recherche sociologique, il est d'usage de recourir à une démarche méthodologique afin de collecter les données et informations utiles, qui permettent une meilleure appréhension de l'objet d'étude.

En vue d'expliquer un phénomène et de présenter scientifiquement la réalité sociale, la méthode qualitative et la méthode quantitative sont les outils usuellement adoptés en sociologie. Pour notre travail, nous avons choisi d'utiliser les deux méthodes de façon complémentaire puisqu'il est à la fois question de faire une analyse à partir de la mise en relation de variables et de déceler une logique dans la participation politique citoyenne.

- Procédé d'analyse:

Les réponses aux questions du questionnaire et de l'entretien libre seront transcrites et rapportées en données quantitatives et qualitatives dans des tableaux statistiques et de volets d'analyse. L'étape de traitement des données consistera à mettre en relation les variables retenues de la méthode quantitative et à établir éventuellement une relation logique ou une causalité entre les faits.

En ce qui concerne la base théorique de notre recherche, nous avons choisi d'établir des grilles d'analyse qui se situent entre l'objectivisme et le subjectivisme. Nous avons emprunté quelques modèles théoriques à savoir l'habitus, le champ et le capital en tant que dispositions qui fonctionnent comme matrices de perception, d'appréciation et d'action de l'individu, nous permettant de ce fait de comprendre les logiques qui sous-tendent la participation politique des citoyens. Nous avons également choisi la théorie sur le modèle du passager clandestin en vue d'appréhender le comportement politique des citoyens. Et en dernier lieu, la théorie sur la compétence politique et l'inégalité de politisation nous a paru intéressante dans la mesure où elle

pourrait être corollaire de la participation ou du non participation des citoyens dans le champ politique.

Méthodes qualitatives :

- La documentation :

La documentation nous a été d'une grande utilité et ce, durant les différents stades de notre travail. Il nous a fallu effectuer préalablement une étude bibliographique qui nous a permis de choisir notre thème. C'est également à l'issue de la documentation que nous avons pu définir de façon explicite notre sujet d'étude. Le long de la recherche, nous nous sommes référé à des documents pour apporter plus de précision et d'explication dans la formulation des idées. Par ailleurs, nous nous sommes procuré bons nombres de données et d'informations grâce à la documentation dont les sources sont variées. Nous avons, en effet, exploité des ouvrages, des rapports, des articles et des publications.

- L'entretien :

Nous avons fait des entretiens pour compléter les données bibliographiques et pour collecter sur terrain les données utiles à la vérification des hypothèses.

L'entretien libre ou semi directif a été destiné aux acteurs indirects formés par des personnalités dont les points de vue sont jugés importants. Il s'agit du maire de la commune rurale, du chef du Fokontany, du technicien communal et d'un journaliste à la fois analyste politique.

Méthodes quantitatives :

- Le questionnaire :

Pour comprendre et éclairer les débats autour de la participation politique des citoyens, il nous a fallu obtenir l'opinion de la population par l'intermédiaire d'une enquête par questionnaire auprès des individus. Nous avons sectionné le questionnaire en trois rubriques conformément

aux données que nous souhaitons exploiter, portant de ce fait sur les critères classiques de classification ou informations générales sur l'individu (âge, sexe, état civil, niveau d'instruction, ...), sa perception de la démocratie et les formes de sa participation politique.

Nous avons privilégié les questions fermées et les questions à choix multiples pour permettre le recueil de l'opinion et de la perception de l'individu sans que l'enquête ne s'étale trop longtemps mais également pour simplifier le codage et l'exploitation des réponses. Par ailleurs, aborder un sujet politique n'est pas toujours évident alors nous avons adopté cette démarche pour éviter des non réponses auprès des enquêtés.

- L'échantillonnage :

Comme il nous est impossible de recueillir l'opinion de l'ensemble des habitants de notre terrain de recherche, nous sommes tenus de travailler sur une base d'échantillon. Nous avons donc procédé à l'échantillonnage.

Le choix de la population étudiée s'est déroulé ainsi : nous nous sommes adressé à des citoyens ayant plus de 18ans vu que c'est l'âge de majorité fixé par la loi malgache à partir duquel l'individu peut exercer ses pleins droits civiques et politiques (majorité électorale, majorité pénale, ...) Nous n'avons pas fixé d'âge limite compte tenu du fait que l'individu jouit de ses droits politiques au-delà de l'âge de la retraite.

La technique d'échantillonnage que nous avons choisi est la méthode probabiliste. La détermination des individus retenus pour faire partie de l'échantillon est faite intégralement au hasard. Nous n'avons pas défini des critères de sélection spécifiques ni effectué une représentation des structures sociodémographiques de la population parce que ce sont les opinions de citoyens ordinaires, tels qu'ils sont au quotidien qui nous intéressent.

La taille de l'échantillon est de 60 individus, un nombre considéré représentatif comparé à l'effectif total des habitants et proportionnel aux contraintes temps ainsi qu'aux moyens financiers dont nous disposions.

La composition de l'échantillon :

Tableau n° 1 : Répartition par âge et par sexe

Age/Sexe	Homme	Femme	TOTAL
moins de 25ans	5	2	7
[25-30[6	8	14
[30-35[11	3	14
[35-40[8	4	12
[40-45[3	1	4
[45-50[1	4	5
[50-55[1	0	1
[55-60[2	1	3
plus de 60ans	0	0	0
TOTAL	37	23	60

Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

VI. Problèmes rencontrés et limites de la recherche :

La phase de la descente sur terrain a été particulièrement difficile. Le politique est un sujet assez délicat et sensible, ce qui nous a valu un certain scepticisme auprès de nos enquêtés. Les gens ne consentent pas facilement à aborder le sujet alors il a fallu longuement les rassurer. Le questionnaire, pour sa part, a été relativement long, alors chaque enquête a pris du temps amenant l'enquêté à perdre patience et il a de ce fait été nécessaire de déployer un grand effort de persuasion pour qu'il se montre plus coopératif. Par ailleurs, la documentation n'a pas été une tâche facile.

Notre étude ne représente qu'une infime partie de toutes les réflexions qui pourraient être émises sur la participation politique citoyenne. De par la taille de notre échantillon, notre recherche est déjà restreinte. De même, les moyens dont nous disposions (contraintes temporelles et financières) ne nous ont pas permis de percer plus loin dans la recherche. Toutefois, l'investigation sur terrain nous a ouvert quelques points intéressants sur la question.

VII. Plan :

Notre travail se fera en trois parties : la première partie sera consacrée à la conceptualisation théorique de la participation politique, la deuxième partie traitera de l'identification et analyses des déterminants de la participation politique, quant à la troisième et dernière partie, elle portera sur la logique de la participation, approche prospective et piste de réflexion.

Partie I :

**Conceptualisation théorique de la
participation politique**

Première partie : **Conceptualisation théorique de la participation politique**

Chapitre 1 : Notions autour de la participation politique

Cette première partie du devoir consistera à exposer les généralités autour de notre sujet d'étude. En ce sens, nous aborderons succinctement les points essentiels autour de la participation politique et nous passerons ensuite au cadrage théorique et à la présentation du terrain d'enquête.

1.1 Contexte et justification :

Dans le monde entier, on tend de plus en plus à reconnaître le rôle déterminant de la gouvernance et de la démocratie dans le développement. D'une part, l'enracinement de la pauvreté et les retards de développement sont logiquement associés au mode de gouvernance suite au constat d'échec des programmes de développement recommandés par les institutions internationales (programme d'ajustement structurel en Afrique, financé par le FMI). D'autre part, nombreux pays d'Afrique (notamment Madagascar) sont passés du régime à parti unique à la démocratie qui est supposée créer des conditions optimales pour le développement. Les valeurs démocratiques telles que le respect des droits de l'homme, la justice sociale et la liberté sont considérées comme des composantes essentielles du développement dans la mesure où elles sont en elle-même des éléments constitutifs de bien-être.

Par ailleurs, la consolidation de la gouvernance, de la démocratie et du développement repose sur l'adoption d'une nouvelle orientation générale d'actions qui n'est autre que la participation. Désormais, le concept de participation se retrouve au centre des politiques de développement ainsi que des nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. Dans quelles mesures la participation intègre-t-elle une dimension fondamentale de la nouvelle approche du développement ?

1.1.1 Développement et participation :

« La liberté et la participation politiques font partie du développement humain, à la fois en tant qu'objectifs de développement à part entière et en tant que moteurs de ce développement ». (Rapport mondial sur le développement humain 2002).

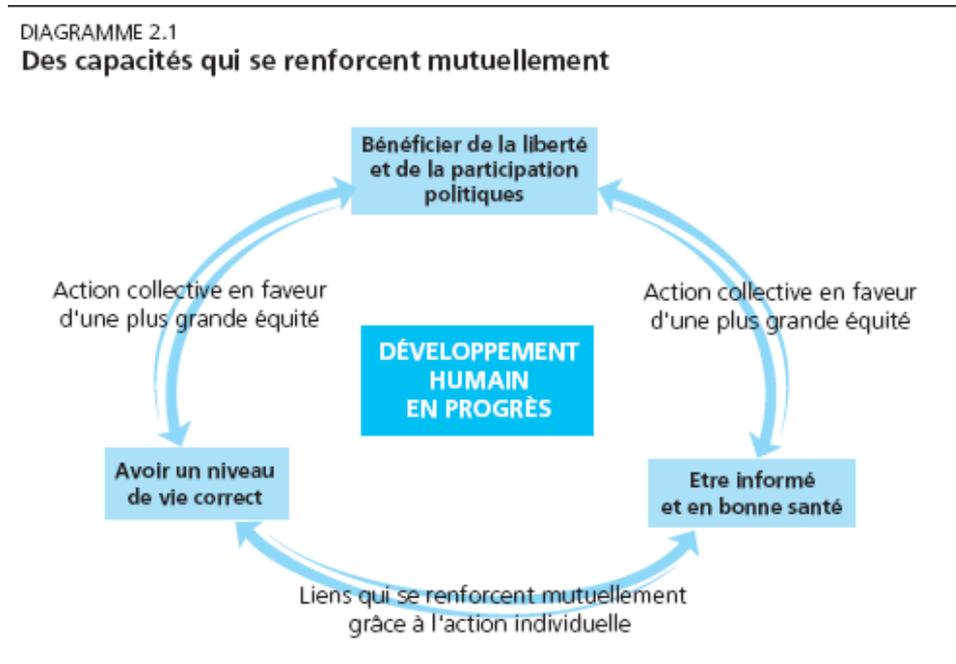
Si auparavant, le développement était perçu uniquement sous l'angle économique, progressivement des dimensions sociale et humaine lui sont affectées. Le concept de développement humain a pour principal objectif l'amélioration de la qualité de vie de l'individu à travers l'éducation, la santé et l'accès aux ressources nécessaires pour vivre dans des conditions décentes. Mais au-delà du but de réduire la pauvreté ou d'améliorer le niveau d'instruction apparaît un objectif plus ambitieux qui est celui de promouvoir la liberté et la dignité de l'individu. C'est ainsi que le concept de participation devient indissociable du concept de développement car c'est à travers la participation que se manifestent la liberté et la dignité. En effet, prendre part à la vie de la communauté ou encore avoir son mot à dire sur les décisions collectives représente un aspect fondamental de l'existence conférant à l'individu la conscience de sa propre valeur. De même, le pouvoir d'agir et de participer procure à l'individu un moyen d'action lui permettant d'avoir prise sur sa situation, faisant de lui un acteur de son développement et non un assisté à qui les aides ou assistance ne vont servir qu'à atténuer temporairement les problèmes.

En outre, l'absence d'aboutissement notoire des mesures économiques et sociales destinées à faire diminuer la pauvreté résulte de leur non application effective ou encore de leur inadéquation au contexte existant. Pour les deux cas, l'insuffisance voire même l'absence de pouvoir politique des bénéficiaires potentiels en est la raison. Souvent, les décisions sont prises de façon descendante, excluant les intérêts et les besoins réels des individus directement concernés. Par conséquent, la participation de tous est fortement sollicitée et s'avère incontournable en matière de développement et ce à chaque étape de son processus.

La promotion de la participation forme un nouveau pilier de la stratégie de développement humain. Elle assure une plus grande équité et facilite l'intégration sociale. En même temps, elle favorise l'action tant au niveau individuel que collectif.

La participation et les autres avancées du développement humain peuvent se renforcer mutuellement. La liberté politique permet aux individus de faire valoir leurs droits économiques et sociaux, tandis que l'instruction accroît leur capacité à exiger des politiques économiques et sociales qui répondent à leurs priorités. (RMDH 2002).

Figure n°1 : Rapport entre participation et développement humain



Source : La gouvernance démocratique au service du développement humain, RMDH 2002, p.53

Pareillement, la perspective du développement durable est devenue présentement un cadre de référence de tous les acteurs sociaux qu'il s'agisse des institutions internationales ou des responsables politiques nationales. C'est suite à une prise de conscience des questions environnementales qu'émerge le concept de développement durable à l'issue du Sommet de Rio en 1992. Le concept est par définition un mode de développement qui répond aux besoins du présent tout en préservant les besoins des générations futures, fondé sur une gestion rationnelle des ressources pour satisfaire le bien-être de tous à travers la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la préservation des écosystèmes,... incluant à la fois un développement économique, social et humain.

Ce consensus international a défini la participation des citoyens aux prises de décisions qui les concernent et l'implication de tous à la vie de la communauté comme condition essentielle à un développement durable. Ainsi, il est nécessaire d'offrir aux citoyens la possibilité de s'engager dans l'action publique et la recherche de l'intérêt général étant donné que la participation citoyenne est considérée comme un facteur déterminant pour la conduite d'une

politique de développement durable. La pérennité du développement repose en outre sur l'appropriation des valeurs par les citoyens, due aux sentiments d'appartenance à l'issue de la participation, ce qui va les inciter à vivre dans le respect de la vie communautaire ainsi qu'à renforcer leur contribution pour parfaire le vivre ensemble. Ce modèle de développement auquel accourent actuellement tous les pays du monde mise sur la mobilisation des citoyens pour déboucher sur une participation active de leur part.

Toute optique de développement renvoie inéluctablement à la participation dans le but d'associer les citoyens aux choix publics, une pratique jugée plus efficace et surtout plus démocratique. A cet effet, qu'en est-il du rapport entre démocratie et participation ?

1.1.2 Démocratie et participation :

« *Le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* » (Abraham Lincoln)

Le mot démocratie vient du grec *demos* qui veut dire « peuple » et *kratein* qui veut dire « gouverner ». Au sens littéral du terme, la démocratie est le gouvernement du peuple ou le gouvernement de la majorité.

La souveraineté du peuple constitue le fondement de la démocratie, elle se traduit à travers le respect des principes dits « démocratiques » qui globalement prônent la primauté du citoyen et contribue à sa valorisation en tant que premier homme politique et détenteur du pouvoir. Cette souveraineté ne s'exerce pas de façon directe mais par le biais de l'élection qui constitue l'un des piliers les plus importants de la démocratie. C'est lors des élections que le citoyen exprime sa volonté souveraine en fixant son choix et en désignant son représentant pour la conduite des affaires publiques. Pour être démocratique, l'élection doit à la fois être libre, équitable et transparente. Autrement dit, le citoyen a respectivement droit à un choix et une décision libres sans l'ombre d'une quelconque restriction et il peut jouir pleinement de son droit de vote dont le poids ne peut être affecté ni par son sexe ni ses convictions politiques ni son appartenance religieuse ou autres.

Le respect des droits de l'homme est une composante essentielle de la démocratie. Les droits politiques et civils ne sont certes pas le noyau de ces droits mais en contexte démocratique, ils sont primordiaux puisqu'ils garantissent au citoyen la libre participation à la vie politique de la

communauté. Il s'agit entre autres de la liberté d'opinion, la liberté de presse, la liberté de se réunir et de s'associer. Cette liberté est assurée par l'Etat de droit où le pouvoir de l'Etat est lié aux lois qui le régissent. Tous les citoyens sont égaux devant la loi dans une démocratie, qu'il s'agisse du simple citoyen ou des dirigeants politiques, chacun est soumis au respect de la loi et de la Constitution. L'Etat de droit permet de rendre l'Etat responsable de ses actes devant les citoyens et donne en même temps à ces derniers la possibilité de se positionner et de réagir, facilitant ainsi la participation en toute liberté des citoyens à la vie politique. La justice doit conséquemment être indépendante c'est pourquoi le principe de la séparation des pouvoirs est important. Pour protéger la souveraineté du peuple et éviter les excès de pouvoir d'un seul homme ou d'un parti, le droit de prendre des décisions au nom de tous les citoyens revient à des institutions distinctes : l'élaboration et l'adoption des lois (pouvoir législatif) se distinguent du pouvoir qui applique et qui veille à l'exécution des lois (pouvoir exécutif) et du cadre légal pour l'exercice du pouvoir destiné à punir ceux qui violent les lois (pouvoir judiciaire). Ajoutés à cela, le pluralisme, l'opposition ou encore l'opinion publique et la liberté des médias sont autant de principes qui doivent régir et orchestrer la démocratie. Contexte actuellement en vogue, ses fondements sont large et vaste mais convergent en un point primordial qui est celui de la participation du citoyen. Tous les dispositifs démocratiques contribuent à conférer au citoyen un ordre social et politique où il peut bénéficier d'une grande marge de manœuvre et sa participation est la source mais également le moteur de la démocratie.

Forme dominante de gouvernement de par sa reconnaissance universelle de plus en plus affirmée comme idéal, la démocratie ne cesse de gagner du terrain. Madagascar est un pays démocratique. Cet élan remonte à la veille de l'indépendance où le peuple Malgache a revendiqué de s'affranchir de la colonisation à travers les mouvements de rébellion initiés notamment par le Mouvement Démocratique pour la Rénovation Malgache (MDRM) dont le nom même évoque l'aspiration. Les années qui succèdent l'indépendance confirment l'orientation démocratique du pays et ce malgré la parenthèse du régime socialiste entre 1975 à 1985 qui d'ailleurs sera aboli par un soulèvement populaire criant démocratie en 1991. La problématique de la démocratie a suscité des crises à Madagascar entre des pratiques controversées et une légitimité remise en question au niveau de la classe dirigeante. Les crises politiques survenues au nom de la démocratie prouvent que les citoyens malgaches sont sensibles à la vie politique du pays et que

leur participation est d'une importance cruciale. C'est pourquoi nous portons un vif intérêt à la participation politique des citoyens, un point vital de la vie de la nation et de ses habitants.

La **démocratie représentative** est un mode d'organisation du pouvoir en vertu duquel les citoyens donnent mandat à leurs élus de décider en leur nom, autrement dit, le pouvoir s'exerce par l'intermédiaire de représentants désignés lors des élections.

La **démocratie participative** désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision (extension du droit de vote et de sa fréquence, mise en place de comité consultatif,...) (Toupiotionnaire : le dictionnaire de politique)

L'exercice de la démocratie se mesure dans le cadre de la gouvernance. C'est ainsi qu'émerge le concept de bonne gouvernance, un repère vers où tous les pays du monde s'ajustent.

1.1.3 Bonne gouvernance et participation :

D'une manière générale, l'Afrique pauvre (c'est-à-dire l'Afrique subsaharienne y compris Madagascar) souffre d'une mauvaise gouvernance plutôt que d'une absence ou d'un manque de ressources. La question de la bonne gouvernance revêt de ce fait un intérêt particulier, porteur d'espoir et peut-être l'issue qu'il convient de percer pour la résolution des problèmes liés à la pauvreté.

La complexité de la bonne gouvernance réside dans le fait qu'elle soit un concept jusqu'alors indéfini de manière précise. Comprise et appréhendée de façon variée, en général, elle se rapprocherait d'un idéal à atteindre suivant le contexte spécifique de chaque pays.

C'est dans les années 90 que le terme de « bonne gouvernance » ou simplement « gouvernance » s'impose dans les discours relatifs au développement en raison de son intense vulgarisation dans les relations internationales à travers les institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI) qui tentent de l'appliquer dans les pays du Sud via leur politique et stratégie de développement. De ce fait, nous allons essayer de définir la bonne gouvernance conformément à l'approche des institutions internationales à savoir la Banque Mondiale, le PNUD et la Commission Européenne (institution communautaire chargée de l'élaboration de la

politique de l'Union européenne)⁴ qui depuis des décennies entretiennent chacune des relations étroites avec Madagascar et dont les apports financiers pour le développement du pays sont conséquents.

La Banque Mondiale a été la première à soulever la notion de bonne gouvernance et l'avoir intégré dans sa politique d'allocation. Fondée sur une approche sélective permettant d'identifier les pays à qui octroyer de l'aide financière, sa définition de la bonne gouvernance repose sur la question de savoir si la structure politique et institutionnelle d'un pays favorise la réduction de la pauvreté, le développement durable et l'usage efficace de l'assistance au développement. La gouvernance représente « *les traditions et les institutions à travers lesquelles l'autorité est exercée pour le bien global, incluant le processus par lequel les autorités sont choisies, surveillées et remplacées; la capacité du gouvernement à diriger efficacement ses ressources et à implanter des bonnes politiques; et le respect des citoyens et de l'Etat pour les institutions qui gouvernent les interactions économiques et sociales entre eux* ». ⁵

Pour le PNUD dont la vision suit la logique du développement humain, « *La bonne gouvernance se définit, parmi d'autres caractéristiques, comme participative, transparente et responsable ; elle est également efficace et équitable : elle favorise le respect de la légalité.* ». La bonne gouvernance se définit aussi comme « *un ensemble d'institutions sociétales qui représentent pleinement la population, qui sont reliées par un réseau solide de réglementation institutionnelle et de responsabilité (vis-à-vis du peuple, en dernier ressort) et qui ont pour objectif de réaliser le bien être de tous les membres de la société* ». ⁶

L'Union européenne ne s'intéresse à la bonne gouvernance que dans les années 2000, lors de la signature de l'Accord de Cotonou⁷ qui n'en fait pas explicitement mention mais les prémices. Dès lors, le concept va être en évolution rapide et va donner un renouveau au niveau de

⁴ "Commission européenne." Microsoft® Études 2008 [DVD]. Microsoft Corporation, 2007

⁵ Kaufmann (D), Kraay (A) (2007), in CHARLES (C) et al., « Vers une harmonisation des conceptions de la gouvernance »

⁶ PNUD, Reconceptualizing governance (1997), in BOUTALEB (K), *Démocratie, Etat de droit et bonne gouvernance en Afrique : le cas de l'Algérie*

⁷ L'accord de Cotonou est un accord de partenariat entre l'Union européenne et les Etats ACP dont Madagascar fait partie en vue de promouvoir le développement économique, social et culturel de ces derniers. Centrée sur l'objectif de réduction, et à terme d'éradication, de la pauvreté, la coopération doit également contribuer à la paix et à la sécurité, à la stabilité politique et démocratique des pays

la politique de développement de l'Union Européenne. La Commission européenne traite la bonne gouvernance en superposant le sens à celui de la gouvernance démocratique et lui confère ainsi le sens suivant : *« Elle comprend, entre autres, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ; l'appui aux processus de démocratisation et la participation des citoyens dans le choix et le contrôle de ceux qui gouvernent ; le respect de l'État de droit et l'accès pour tous à une justice indépendante; un gouvernement qui assure une gestion transparente et qui rend compte de ses actes devant les institutions appropriées et les électeurs ; des institutions efficaces ; la gestion durable des ressources naturelles et énergétiques et de l'environnement ; ainsi que la promotion d'une croissance économique durable. »*⁸

En somme, la bonne gouvernance s'agit du respect des fondements de la démocratie en vue de créer un environnement propice au développement notamment à travers des institutions efficaces et une saine gestion des ressources nationales caractérisées par la participation, la transparence, la responsabilité, l'Etat de droit, l'efficacité et l'équité. Suscitant la polémique quant aux fins dont les institutions de financement internationales en font de son usage (la bonne gouvernance est surtout connue en tant que nouvelle conditionnalité de l'aide octroyée aux pays en développement), le concept de bonne gouvernance révisé les interventions des bailleurs de fonds. Par conséquent, toute action entreprise dans le cadre du développement à Madagascar s'inscrit dans la perspective de bonne gouvernance et requiert ainsi avec insistance la participation de tous car le développement ne saurait se faire dans un contexte dépourvu de libertés individuelles ni d'un système où les mandataires ne sont pas soumis à l'évaluation populaire.

⁸ CHARLES (C), Vers une harmonisation des conceptions de la gouvernance

Figure n°2 : Bonne gouvernance et participation



Source : Mhammed ECHKOUNDI, Hicham HAFID, 2011, Bonne gouvernance et lutte contre la pauvreté: quelle articulation possible?

Le contexte actuel caractérisé par l'avènement de quelques concepts dominants dont le développement humain durable, la démocratie et la bonne gouvernance comme nous l'avons vu précédemment encourage incontestablement la participation. De quoi relève plus précisément la participation ? Qu'en est-il de sa définition et qu'est-ce qu'on entend par participation politique citoyenne ?

1.2 **Autour de la participation** :

Rappelons que notre travail consiste à comprendre la logique de la participation politique citoyenne. Pour ce faire, il nous est indispensable de délimiter le champ de notre étude par la définition précise de ce que l'on entend par participation politique citoyenne et de présenter ensuite ses différentes formes.

1.2.1 **Essai de définition** :

Pour définir ce qu'est la participation politique, nous allons d'abord tenter d'expliquer les termes conformément au contexte de leur usage ; ensuite, nous allons emprunter les points de vue de quelques auteurs pour apporter plus de détails.

Au sens littéral, la participation veut dire l'action de prendre part ou la part que l'on prend. Le mot politique quant à lui est un terme dont l'étendue et les limites exactes restent indéfinies. Brièvement, le politique renvoie aux structures exerçant un pouvoir politique dans la société et la politique renvoie aux phénomènes politiques, à l'action publique. En ces sens, nous nous intéressons à la politique qui sous-entend une notion dynamique des phénomènes sociaux. Dans notre cas, le terme prend le sens d'un adjectif alors nous lui attribuons comme acception tout ce qui est en rapport avec l'organisation et l'exercice de l'autorité et qui par sa fonction a un rôle actif dans la conduite des affaires de l'Etat ou de son opposition. Littéralement, la participation politique c'est prendre part à une action ayant un effet ou un impact dans le fonctionnement des affaires de l'Etat ou d'un quelconque autre cadre pouvant être plus restreint comme celui d'un village ou d'un groupe.

L'intérêt porté à la participation politique est de plus en plus grand. Les débats et les réflexions qui en découlent se multiplient et de nombreux auteurs ont de ce fait écrit sur le sujet. Nous pouvons ainsi proposer les définitions suivantes :

La participation politique est l'"*Ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique.*" (Philippe Braud, 2008)⁹

La participation politique *permet aux citoyens d'exprimer leurs doléances par le biais de nombreux moyens et de se faire entendre par ceux qui sont en position d'autorité.* (Jan Teorell et al.)¹⁰

La participation doit s'entendre comme un « *processus à travers lequel des agents influencent et partagent le contrôle sur la fixation des priorités, la définition des politiques, l'allocation des ressources et l'accès aux biens et services publics* »¹¹

La participation politique recouvre « *toute action volontaire ayant du succès ou aboutissant à un échec, organisée ou non organisée, épisodique ou continue, ayant recours à des*

⁹ In Guillot (P), participation politique

¹⁰ In Daniel Armah-Attoh, Participation politique et perception populaire de la responsabilité politique au Ghana

¹¹ Définition donnée lors d'un atelier organisé par la Banque mondiale du 29 avril au 3 mai 2003 à Washington. Voir www.worldbank.org/wbi/socialprotection/africa/hq/pdfpapers/shahfr/pdf, in KALULAMBI PONGO (M), *Démocratie et développement durable en Afrique francophone : éléments pour un débat*

moyens légitimes ou non légitimes dans le but d'influencer le choix des politiques, la gestion des affaires publiques ou le choix des dirigeants politiques à tous les niveaux de gouvernement, local ou national ». (Myron Weiner, 1971)¹²

Nous pouvons tirer d'après ces définitions que la participation politique désigne l'ensemble des activités d'ordre politique entreprises par l'individu ou le groupe au sein de la société, ayant pour objectif d'influencer les décisions qui les concernent mais aussi de leur permettre de se faire entendre notamment pour exprimer leurs choix, leurs mécontentements ou autres. La participation politique est aussi l'ensemble des modalités d'action d'un citoyen pour exprimer son acceptation ou son rejet d'une idée ou d'un modèle politique. Elle renvoie à une action, un engagement pour ou contre une idée, une personnalité, un système politiques.

Par ailleurs, nous abordons la participation politique citoyenne alors il semble légitime et logique de toucher un mot sur le concept de citoyenneté d'autant plus la participation politique en elle seule renvoie déjà à l'exercice de la citoyenneté.

1.2.2 La citoyenneté :

Compte tenu du fait que Madagascar soit un Etat, ses habitants devraient normalement être des citoyens, du moins ceux qui sont majeurs, enregistrés dans les registres officiels et disposant d'un Etat civil. La citoyenneté renvoie à l'appartenance à une communauté et plus communément à une Nation. D'une part, la citoyenneté est d'abord le fait de droits face à l'Etat. D'autre part, l'accent est mis sur l'aspect de communauté dont les valeurs fondent et orientent l'action de l'individu en faveur du bien commun. Elle comprend différentes composantes : on l'associe d'abord à la nationalité qui correspond à la citoyenneté civile, c'est-à-dire le fait d'être un sujet de droit ; il y a également la citoyenneté sociale, économique et culturelle qui doit se refléter à travers les droits et devoirs économiques associés à une participation aux activités d'une collectivité contribuant au bien commun ; et en dernier lieu, il existe la citoyenneté politique qui a trait aux droits civils et droits politiques.

La citoyenneté est une identité et un statut associant un individu aux droits et devoirs liés à sa nationalité. Si telle est la citoyenneté par définition, en actes, elle correspond à l'exercice des

¹² In Cédric Polère, *L'action directe : extension des modes de participation politique, ou menace pour la démocratie?*

droits politiques (droit de vote,...) et des droits civils (accès à la justice, ...) ainsi qu'à la soumission aux devoirs (respecter la loi, payer des impôts,...). Mais idéalement, en théorie comme en pratique, le citoyen est défini comme quelqu'un qui, en droit, prend part à la vie publique de son Etat et intervient dans les processus de décision politique (article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme). En somme, le citoyen devient un homme politique qui prend part aux décisions qui engagent la vie de la communauté et il est reconnu par la société comme étant habilité à ce faire. La citoyenneté ne doit être dissociée de la participation politique et toute participation politique est une expression d'une citoyenneté active.

1.2.3 La typologie de la participation politique :

Aux termes « moyens », « activités », « processus » évoqués dans les définitions données plus haut, nous pouvons noter que la participation politique dépasse l'exercice du droit de vote qui, par excellence symbolise le pouvoir politique des citoyens en contexte de démocratie et qui matérialise la souveraineté du peuple. Suite à cette étendue du sens de la participation, l'on s'accorde à faire la distinction entre la participation politique conventionnelle et la participation politique non conventionnelle.

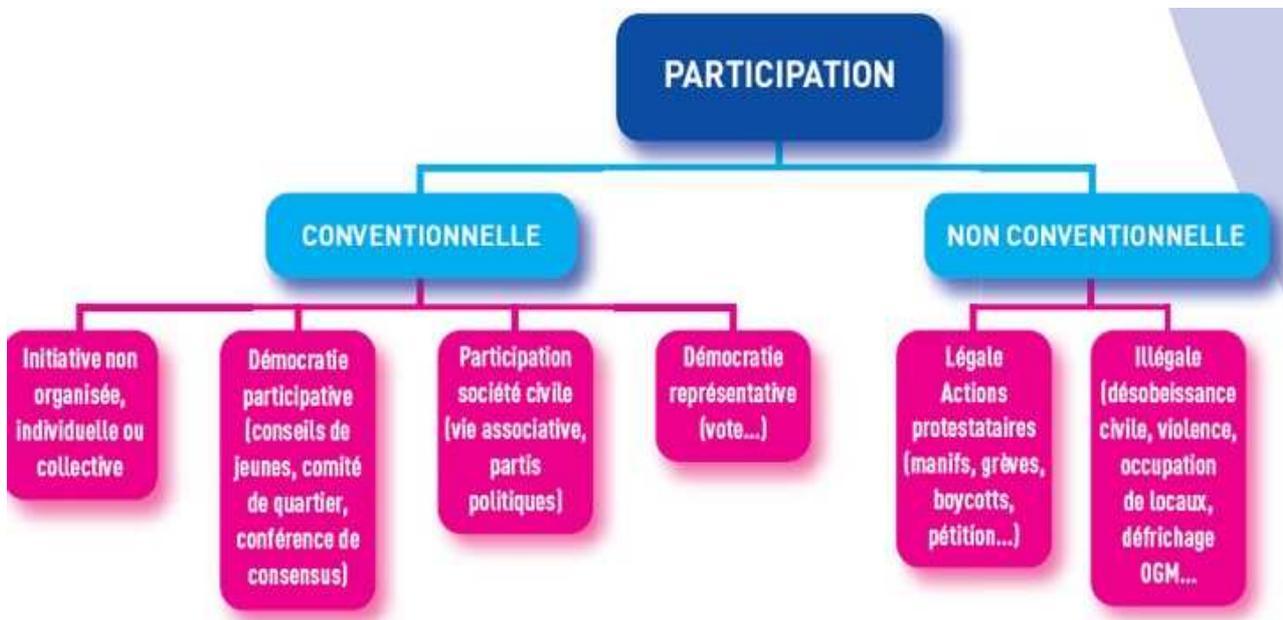
1.2.3.1 La participation conventionnelle :

La **participation politique conventionnelle** désigne l'implication du citoyen dans la vie politique par le biais d'activité se déroulant dans un cadre légal, c'est-à-dire qui ne compromet en rien la légitimité du système et plus idéalement dans un cadre institutionnalisé. Elle s'articule de ce fait autour du processus électoral. Pour exercer leur devoir en tant que membre de la communauté politique, les citoyens doivent participer à l'élection de leurs représentants. La participation politique se manifeste ainsi par le vote, l'engagement politique dans un parti, la participation à une campagne électorale, la participation à des discussions politiques, le suivi d'actualité et d'émission politique, ... La notion de participation politique conventionnelle se rapporte à la conception et à la pratique de la citoyenneté politique nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie représentative et est qualifiée de conventionnelle dans la mesure où elle concourt à produire la légitimité du pouvoir.

1.2.3.2 La participation non conventionnelle :

La **participation politique non conventionnelle** quant à elle relève des formes de participation de nature protestataire dont les manifestations sont à la limite voire même en rupture de la légalité, autrement dit, elles mettent en cause la légitimité du système. Qualifiée également d'action directe, la participation politique non conventionnelle s'agit des manifestations, des grèves, des blocus routiers, de la signature de pétition, ainsi que d'actions plus violentes comme la prise d'otage, le collage sauvage d'affichage, la désobéissance civile,...

Figure n°3 : Récapitulation de la participation politique



Source : www.yonet.org/srpr.php?article549

La participation politique peut se conceptualiser sous la forme d'une série d'activités qui devraient pouvoir affecter les politiques publiques. Ces activités sont les suivantes : **participation au débat politique** (ex : discussions et débats entre citoyens), **participation au processus électoraux** (ex : participation au vote) et **participation à l'action citoyenne** (ex : adhésion et appartenance à des partis politiques).¹³

¹³ In Daniel Armah-Attoh, Participation politique et perception populaire de la responsabilité politique au Ghana.

La participation politique se concrétise dans des modalités d'expression et sous divers moyens d'intervention.

D'autre part, dans la vie courante, il existe plusieurs formes possibles de participation politique citoyenne notamment à travers la consultation (processus par lequel l'on demande l'avis de la population afin de connaître leur opinion, leurs besoins et leurs attentes), la concertation (dialogue engagé par l'autorité avec des personnes concernées avant sa prise de décision), le débat public (dialogue au cours duquel la population peut s'informer et s'exprimer)

L'information est très importante dans l'appréhension de la participation politique dans la mesure où elle donne des éléments utiles à la compréhension des faits, offrant par la suite la possibilité d'agir. Avec l'essor de la technologie, surtout de la communication, les supports de l'information sont de plus en plus nombreux constituant à la fois une forme et un moyen de participation politique (ex : les forums de discussion sur Internet)

Le monde contemporain, marqué par le souffle de la démocratie suscite une attente de la part de la population, mettant par conséquent au centre des préoccupations mondiales actuelles le concept de participation dont nous avons essayé d'exposer brièvement l'essentiel. Pour poursuivre notre travail, nous allons à présent passer au cadre théorique et à la présentation du terrain de recherche.

Chapitre 2 : Cadre théorique et présentation du terrain

2.1 Cadre théorique :

L'étude de la logique de la participation politique citoyenne est relativement complexe parce qu'il s'agit d'une action individuelle déterminée hypothétiquement par le contexte social mais dont la finalité est collective.

La participation politique représente-t-elle un fait social ou plutôt une action sociale.

D'une part, la distinction entre conscience individuelle et conscience collective établie par Durkheim lui ouvre une première modalité d'appréhension. Nous pouvons dire que la participation politique dépasse le champ de la conscience individuelle qui relève de l'ensemble des goûts et aptitudes strictement individuels. *L'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société forme un système déterminé qui a sa vie propre; on peut l'appeler la conscience collective ou commune* (Durkheim, De la division du travail social, 1893). Cette définition nous conduit à considérer la participation politique comme étant une expression de cette conscience collective car bien qu'elle soit réalisée en acte par l'individu, elle reste indépendante de l'individu et existe en dehors de lui avec *ses propriétés, ses conditions d'existence et son mode de développement*. Par conséquent, conformément à la définition suivante : *« faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. Par suite, ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions; ni avec les phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle »* (Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, 1894), nous pouvons qualifier la participation politique de fait social.

D'autre part, il existe la théorie de l'action sociale, initiée par Max Weber. A l'opposé du raisonnement durkheimien, ici, l'on se propose de prendre les actions sociales ou encore les activités sociales comme objet d'étude de la sociologie. *« L'action (humain) est sociale dans la mesure où, du fait que la signification subjective que l'individu ou les individus qui y agissent y attachent, elle tient compte du comportement des autres et en est affectée dans son cours »*. Dans la mesure où elle constitue un comportement volontaire muni d'un sens aux yeux de l'individu

qui l'adopte et a une signification particulière pour lui comme pour autrui, la participation politique est une activité ou une action. La participation au vote n'est certes pas un réflexe comme celui d'éternuer mais plutôt une action qui plus est significative. L'action est sociale si elle a un sens pour les autres et si elle tient compte des autres et de la façon dont elle va être interprétée notamment au niveau des effets et réactions qu'elle va susciter. Si l'on se réfère à ce point de vue, la participation politique remplit tous les critères d'une action sociale étant donné que- en reprenant l'exemple précédent- le vote est effectué pour élire un mandataire commun à tous les membres de la société et que le choix de l'individu contribuera à déterminer l' élu.

Il est difficile de trancher entre traiter la participation politique de fait social ou d'action sociale. Entre l'expliquer de « l'extérieur » ou tenter de la comprendre de « l'intérieur », nous nous proposons donc de concilier l'objectivisme et le subjectivisme. Nous allons de ce fait chercher à comprendre la participation politique en tant qu'attitude sociale et l'expliquer ensuite en tant que phénomène social.

Nous allons présenter les repères théoriques qui nous serviront de cadre d'analyse de la problématique de notre recherche.

2.1.1 L'habitus, le champ et le capital :

L'habitus, le champ et le capital sont trois notions fondamentales de la sociologie de Bourdieu (1934-2002). Ces concepts sont développés pour rendre compte des relations entre structures sociales et les structures mentales qui organisent la conduite de l'individu, nous permettant ainsi de comprendre la logique de la participation politique citoyenne. L'habitus, le champ et le capital nous renvoient à une piste de réflexion sur les motivations ou plus adéquatement les déterminants sociaux et individuels à l'origine du comportement politique des individus.

Pierre Bourdieu définit l'habitus comme « *systèmes de dispositions durables et transformables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise extraite des opérations nécessaires pour les atteindre,*

objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre ». (P. Bourdieu, *Le Sens pratique*, 1989). L'habitus intervient dans l'ensemble des dispositions et des pratiques à l'œuvre dans la vie quotidienne de l'individu : la manière d'agir, de voir, de sentir. C'est une structure structurée, c'est-à-dire que c'est un construit produit par l'histoire à la fois individuelle et collective intériorisée lors du processus de socialisation (au sein de la famille, de l'école et des autres milieux susceptibles d'y contribuer tels que l'église). L'habitus est un avoir dans l'être de l'individu, c'est l'ensemble de l'extérieur intériorisé qui après, devient une disposition générale dictant ses actions comme ses pensées. Les différentes inculcations dont un individu a bénéficié dans sa vie conditionnent son rapport avec le monde extérieur et développent ses capacités de perception et de jugement. Dès lors, nous pouvons avancer le postulat selon lequel l'habitus est un facteur explicatif de ce qui fait agir un individu de telle ou telle manière plutôt que de telle autre. Il diffère d'un individu à un autre suivant son appartenance de classe et de sa position sociale, ce qui fournit un élément d'analyse plus palpable. Néanmoins, il convient mieux, pour ne pas se tromper, de faire la correspondance entre les aspirations subjectives (habitus) aux possibilités objectives qu'offre la situation ou encore le champ.

*Les champs sont les univers sociaux structurés, relativement autonomes, où des agents rivalisent autour d'un enjeu spécifique.*¹⁴ En termes plus explicites, la société est un champ social qui se décompose en de nombreux champs tels que le champ scientifique, le champ économique, le champ politique,...obéissant chacun à des régularités, des enjeux et des règles qui lui sont propres et qui conditionnent ses membres. *La notion de champ met en avant deux éléments distincts : les logiques de concurrence et de lutte qui caractérisent tout espace social ; la spécificité irréductible des enjeux propres à ces espaces, qui tend à rapprocher les agents en dépit de leur rivalité.*¹⁵ Le champ est un espace de concurrence, d'une part pour maintenir la structure déjà établie (du côté des dominants) et d'autre part pour inverser les rapports de force (du côté des dominés). Pour mieux comprendre la notion de champ, il est indispensable de le rattacher à celle de capital.

¹⁴ In Frédéric Lebaron, 2009, *La sociologie de A à Z*, Dunod.

¹⁵ Ibid

Le capital est ce qui permet à son détenteur d'exercer un pouvoir, une influence, et donc d'exister dans un champ déterminé. Il s'agit de l'ensemble des ressources accumulées par l'individu. On peut parler de capital économique, de capital culturel, de capital social, ... La hiérarchie des différentes espèces de capital varie dans les différents champs. La répartition du capital entre les individus instaure le statut de dominant et de dominé, structurant ainsi le champ et suscitant la lutte pour l'appropriation et l'accumulation de différentes formes de capital.

Tableau n°2 : Les capitaux dans la théorie de Pierre Bourdieu

	Processus de transmission / accumulation	Institutions en charge (hors famille)	Exemples d'indicateurs
Capital économique	Héritage	Entreprises, banques, agences immobilières...	Patrimoine (total, financier, immobilier...)
Capital culturel	Socialisation familiale et scolaire, pratiques culturelles	Système éducatif, formation continue, institutions culturelles...	Plus haut diplôme obtenu ; forte intensité de pratiques culturelles (ex : « gros lecteur », amateur de musique classique...)
Capital social	Sociabilité amicale, professionnelle, mondaine	Clubs, associations, organisations politiques, syndicales...	Nombre de contacts professionnels pendant une période donnée...
Capital symbolique	Transmission du nom, accumulation de titres et distinctions	Instances de consécration, annuaires...	Légion d'honneur, Who's Who...

Source : Frédéric Lebaron, 2009, *La sociologie de A à Z*, p.23

L'action de l'individu doit alors être comprise par ses dispositions à agir dans un champ donné en tenant compte des variétés de capital en jeu et de celles dont il dispose. Nous tenterons, dans cet ordre d'idées, de comprendre et expliquer la logique de la participation politique du citoyen.

2.1.2 Le modèle du passager clandestin :

Mancur OLSON (1932-1998), dans « La logique de l'action collective », propose une analyse permettant de comprendre la participation politique citoyenne.

L'acteur social est supposé être un acteur rationnel, alors dans le choix de ses actions, il fait un calcul et n'agit qu'en fonction d'une comparaison coût/avantages. Dans la vie de la communauté, il est des avantages communs dont bénéficient l'ensemble de ses membres. L'Etat en constitue une parfaite illustration. En effet, il procure des services qui profitent à tous les citoyens à l'exemple de la justice ou de la défense. Ces avantages que l'on désigne communément de bien commun ou de bien collectif sont distribués de façon équitable à chaque membre de la société (par exemple l'éclairage public). Ceux qui ne contribuent pas à l'édifice d'un bien commun ou collectif ne peuvent pas être exclus du partage alors qu'ils pourraient l'être s'il s'agissait d'un bien non collectif. Les efforts individuels n'affectent pas de manière significative la situation du groupe, toutefois, qu'ils aient ou non participé à l'effort collectif, ils peuvent bénéficier des améliorations apportées par les autres. Par conséquent, lors d'un choix de participation ou non à une action collective, il apparaît plus rationnel pour l'individu de laisser les autres se mobiliser pour pouvoir ensuite profiter des gains éventuels liés à la mobilisation en question sans pour autant en payer le coût. L'individu se comporte dans ce cas en « passager clandestin ».

Dans le cadre de la participation politique, le citoyen peut être amené à se soustraire aux coûts de la participation (y consacrer du temps ou de l'argent) tout en profitant des avantages qui vont en résulter. Nous avons donc là une grille d'analyse nous permettant de comprendre si la participation politique de nos enquêtés suit ou non une logique de passager clandestin.

2.1.3 Compétence politique et inégalité de politisation :

Dans l'ouvrage « Le cens caché », Daniel GAXIE qui en est l'auteur avance que l'activité citoyenne est en relation logique avec le degré de compétence politique, ou à la limite, à l'idée que le citoyen s'en fait.

*La politisation- définie comme attention accordée au fonctionnement du champ politique- dépend fondamentalement du degré auquel les agents sociaux ont le sentiment de se retrouver dans le déroulement des événements politiques (sentiment de la compétence politique). Elle varie par conséquent en fonction de la possibilité de leur donner ce sens et suppose une compétence spécifique s'analysant comme la capacité à opérer une construction proprement politique de l'espace politique (compétence politique). La prédisposition à cette compétence ou maîtrise dépend d'un ensemble de conditions sociales. On prend principalement en considération la scolarisation mais elle ne tient en fait qu'un rôle indirect en tant qu'instrument linguistique et conceptuel nécessaire à l'acquisition d'une compétence politique. Alors, à un niveau d'instruction égal, le niveau de compétence politique varie avec le sexe, l'âge, le milieu social mais aussi suivant une disposition liée à la position occupée dans la division sociale du travail. En ce sens, la compétence politique relève d'un espace social séparant les dominants des dominés. On parle ainsi d'exclusion politique des personnes faiblement politisées (culturellement et/ou socialement dominées) qui par conséquent peuvent s'abstenir de participer. Cette inégalité de politisation fonctionne comme un cens caché aboutissant à une restriction (mais de façon légitimée par l'individu) des droits comme celui de participer au vote. *La compétence politique est à la fois attribution et capacité, droit de connaître et connaissance, compétence cognitive et compétence sociale.* L'action de l'individu va dépendre de son niveau de reconnaissance en ces qualités. C'est suivant cette perspective que nous allons tenter d'expliquer la logique de la participation politique citoyenne. Nous avons donc un élément d'analyse dans le cadre duquel nous essayerons de déceler si la participation politique des citoyens rend compte d'une inégalité de politisation.*

2.2 Présentation du terrain :

La scientificité et la pertinence des travaux sociologiques reposent essentiellement sur le bien fondé des données et pour cela, il convient généralement d'effectuer des recherches sur terrain. Se procurer des données sur la logique de la participation politique citoyenne a exigé une descente sur terrain. Nous allons présenter le site où l'investigation a été menée.

2.2.1 Historique :

L'existence de la commune rurale d'Ambavahaditokana Itaosy remonte à l'année 1980. En ces temps, elle formait encore un « firaisam-pokontany » conformément à la dénomination attribuée aux échelons de décentralisation appliquée à l'époque. Dans les années 1990-1991, avec le changement de régime, on a rattaché la commune Ambavahaditokana à la commune Itaosy. Pendant plus de 10ans, on peut dire qu'elle a cessé d'exister puisqu'elle a été en quelque sorte dissoute dans la commune d'Itaosy. En 2004, elle a été séparée de la commune d'Itaosy et devient une commune à part entière, distincte des autres, autonome dans ses fonctions.

2.2.2 Description :

La commune Ambavahaditokana Itaosy se trouve dans la région Analamanga, plus précisément dans le district d'Antananarivo Atsimondrano. C'est une commune rurale située à environ 9Km du centre ville, répartie sur une superficie de 6,6 Km² et abritant 32.944 habitants.

Elle est subdivisée en 6 Fokontany dont le tableau suivant fait état de la répartition de la population.

Tableau n°3 : Répartition de la population de la Commune par Fokontany

Fokontany	Nombre d'habitants	Homme	Femme
Ambohimandroso	1093	513	580
Anjanadrambony	3290	1577	1713
Ambohimarina	2054	1016	1038
Antanjona	8211	3813	4398
Amboatavo	6115	2324	3791
Loharanombato	12181	5924	6257

Source : Commune rurale Ambavahaditokana Itaosy

Le tableau ci-après résume les infrastructures dont dispose la commune.

Tableau n°4 : Infrastructure de la commune

Domaine	Infrastructure	Nombre	Lieu
Santé et assainissement	CSB I		
	CSB II	01	Amboatavo
	Borne fontaine	17	Les 06 Fokontany
	Bassin	00	
	Toilette publique	06	Les 06 Fokontany
Education	E.P.P	04	Ambohimandroso- Anjanandrambony- Loharanombato- Ambohimarina
	C.E.G	01	Amboatavo
	Lycée (privé)	01	Loharanombato
	Ecole privée	16	Anjanandrambony- Loharanombato- Ambohimarina- Amboatavo- Antanjona
Economie	Marché	00	
	Barrage	01	Ambohimarina
	Enterprise de production	04	Loharanombato- Anjanadrambony
Autre	Coopérative de transport	04	133 Ambinintsoa; Kofitama; Fifafima; 143

Source: Commune rurale Ambavahaditokana Itaosy

La commune est une petite division territoriale et administrative de l'Etat. Elle est chargée de s'occuper des affaires administratives courantes dont les frais contribuent au financement de sa caisse (outre le budget alloué par l'Etat et les éventuelles diverses autres subventions financières dont elle bénéficie). Les services payants rendus par la commune sont répartis en trois catégories : l'Etat civil (acte de naissance, bulletin de naissance, acte de mariage, non remariage, acte de décès, exhumation), le secrétariat (légalisation des signatures, certification, taxe sur le vélomoteur, taxe sur les bicyclettes), les services techniques (construction habitation, construction de muraille, jirama, permis d'habiter, construction tombeau). Les frais dus pour ces services sont en sorte une participation citoyenne imposée, de façon à ce que chaque citoyen prenne part au fonctionnement et à la régulation de la situation financière de la commune.

La commune est, comme nous pouvons le constater d'après ces chiffres, très étendue alors il nous a semblé plus adéquat de restreindre la zone où l'enquête par questionnaire sera effectuée. Nous avons adopté de préférence aux autres le Fokontany Antanjona où siège le bureau de la commune. Ci-après sont les structures du Fokontany :

Tableau n°5 : Structure du Fokontany Antanjona

Fokontany	Nombre quartiers	Superficie	Superficie en %	
			Inondables	Non inondables
Antanjona	05	≈ 60Ha	45	55

Source : Fokontany Antanjona

Comme nous le montre le tableau ci-dessus, le Fokontany Antanjona est subdivisé en 05 quartiers : Antanjona, Ambohijatovo, Lailava, Mangarivotra, Ambodovina. La superficie inondable recouvre les rizières et champs tandis que celle non inondable regroupe l'ensemble des autres espaces tels que les lieux d'habitation, le marché, ...Le Fokontany Antanjona cadre bien avec les critères à l'appui de notre choix de terrain.

Le tableau suivant fait état de la structure de la population. Conformément aux données recueillies auprès du Fokontany, pour l'année 2012, on a recensé 32 nouveaux électeurs, 10 autres ont changé de lieu de résidence et 03 électeurs sont décédés, ce qui fait un total de 4584 électeurs.

Tableau n°6 : Structure de la population

Classe d'âge	Homme	Femme	Total
[0-5[ans	472	517	989
[5-18[ans	2129	2227	4356
[19-59[ans	1387	2185	3572
60ans et plus	476	536	1012
TOTAL	4464	5465	9929

Source : Fokontany Antanjona, données datant du 31-02-2012

Tel est l'aperçu monographique de notre terrain d'enquête, nous allons à présent passer à la prochaine étape de notre travail qui n'est autre que la présentation des résultats de la recherche sur terrain.

Partie II.

Identification et analyse des déterminants de
la participation politique

Deuxième partie : **Identification et analyse des déterminants de la participation politique**

Après avoir exposé les généralités autour de la participation politique citoyenne, nous allons présenter les résultats des enquêtes sur terrain. Nous allons d'abord procéder à la description de la population d'enquête avant de rendre compte des données recueillies auprès des enquêtés.

Chapitre 3 : Approche descriptive des données

3.1 Description de l'échantillon :

En raison de la technique d'échantillonnage choisie (méthode aléatoire), notre population d'enquête est marquée par une hétérogénéité. Elle ne représente pas de régularité au niveau du sexe (37 hommes contre 23 femmes) ; de même, l'effectif par catégorie d'âge varie.

Tableau n°7 : Répartition suivant la situation matrimoniale

Etat civil	Effectif
Célibataire	15
Marié(é)	44
Divorcé(e)	0
Veuf(ve)	1
TOTAL	60

Source : Enquête personnelle, Avril 2012

D'après le tableau de répartition par âge et par sexe, les classes d'âge qui enregistrent le plus d'effectif sont [25-30[=14, [30-35[=14 et [35-40[=12. C'est de par cette catégorie d'âge que 73,3% de l'échantillon sont mariés. Le mariage connote une vie de famille, des charges et par conséquent des préoccupations plus pesantes pour les enquêtés en raison de quoi leur participation politique pourrait être différent de celle des célibataires.

3.1.1 Education :

L'éducation occupe une position importante en sociologie, c'est un objet d'étude qui a beaucoup fait couler de l'encre et qui continue toujours d'intéresser les chercheurs en tant qu'éléments qui expliquent les phénomènes sociaux (reproduction et structures sociales).

Tableau n°8 : Répartition suivant le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif
jamais scolarisé	0
primaire	6
secondaire	10
lycée	26
université	12
diplôme universitaire	6
TOTAL	60

Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

Cette répartition de l'échantillon suivant le niveau d'instruction indique que la moyenne du parcours scolaire atteint par les enquêtés est le niveau du lycée où l'on enregistre le plus d'effectif. Le niveau lycée regroupe les individus qui ont fait le lycée, ayant ou non obtenu le diplôme du baccalauréat. Quant à l'université, elle réunit les individus ayant été à l'université mais n'a pas terminé le cursus et n'a pas de ce fait obtenu de diplôme. Le capital culturel repose essentiellement sur le niveau d'instruction de l'individu, il en est de même pour sa compétence politique alors cette répartition suivant l'éducation nous permettra d'expliquer ultérieurement la relation avec la participation politique.

3.1.2 Catégorie sociale :

Tableau n°9 : Répartition suivant la taille du ménage et le revenu mensuel par ménage

Taille du ménage/Revenu mensuel	moins de 100.000ar	[100.000-300.000[[300.000-600.000[[600.000-1.000.000[plus de 1.000.000	TOTAL
val = 2	0	0	3	0	0	3
val = 3	2	7	6	1	0	16
val = 4	2	10	4	2	1	19
val = 5	0	7	4	5	0	16
val = 6	0	2	2	0	1	5
val = 7	0	0	0	0	1	1
TOTAL	4	26	19	8	3	60

Source : Enquête personnelle, Avril 2012

A Madagascar, d'après l'EPM 2010 (Enquête périodique auprès des ménages, effectuée par l'INSTAT), « Est classé comme pauvre, tout individu dont la contre-valeur monétaire de ses consommations annuelles est en dessous du seuil de 468 800 Ar, relativement aux prix pratiqués dans la capitale »¹⁶. D'après cette remarque, en tenant compte du fait que le revenu enregistré dans le tableau est l'ensemble de la somme perçue par tous les membres actifs du foyer et par rapport au nombre d'individu composant le ménage, les ménages ayant un revenu inférieur à 100.000 Ar peuvent donc être classés parmi ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et se retrouvent très probablement en situation d'extrême pauvreté (la pauvreté extrême est une situation dans laquelle vit un individu qui possède un niveau de consommation agrégé en dessous du seuil alimentaire, c'est-à-dire n'ayant pas la possibilité d'accéder au panier alimentaire de 2133Kcal /jour, soit 328 162 Ar/an) du fait du bas revenu qui logiquement ne pourra permettre de satisfaire la consommation du seuil alimentaire. C'est à partir de cette observation que nous avons construit les intervalles de valeur de la classification de revenu. Et proportionnellement à l'inflation des prix, nous considérons que les ménages sont, suivant ces intervalles,

¹⁶351. Rappelons que la consommation inclut les dépenses, les paiements en nature reçus, les autoconsommations, les valeurs locatives des biens durables, les cadeaux en nature reçus, et le loyer imputé. Il s'agit des consommations alimentaires et non alimentaires. EPM 2010, p.223

respectivement très pauvres, pauvres, moyens, stables et aisés. La majorité de nos enquêtés se retrouvent dans la tranche des pauvres (26 ménages sur 40) faisant de l'intervalle [100.000-300.000] la moyenne des revenus. La taille moyenne des ménages est de 04 individus (plus précisément 4,12).

Après cette brève description de l'échantillon, nous allons maintenant voir les résultats de l'enquête portant sur la perception de la démocratie à Madagascar.

3.2 Autour de la perception de la démocratie :

3.2.1 Aspiration démocratique des citoyens :

En vue de rendre compte de la perception de la démocratie par les citoyens, il nous a semblé plus adéquat de commencer par la détermination de l'aspiration démocratique de nos enquêtés à travers la faveur pour la démocratie.

Tableau n°10 : Faveur pour la démocratie

Faveur pour la démocratie	Effectif
Oui	53
Non	7
TOTAL	60

Source : Enquête personnelle, Avril 2012

Le résultat annonce des signes positifs et suscite l'optimisme quant à l'aspiration démocratique des malgaches. Presque la totalité des enquêtés, c'est-à-dire 88,3%, sont enclins à la démocratie. Comment cette population d'enquête conçoit-elle la démocratie à l'égard de laquelle elle manifeste un véritable engouement ?

3.2.2 Définition citoyenne de la démocratie :

Pour mieux comprendre ce goût prononcé pour la démocratie, nous avons demandé à nos enquêtés de définir ce qu'ils entendent et par conséquent attendent d'elle. Nous leur avons suggéré 06 modalités de réponses où ils devaient choisir les 03 principes fondamentaux de la démocratie conformes à leur point de vue. Nos suggestions étaient : élection libre et transparente, respect des droits de l'homme, opinion publique et liberté des médias, égalité devant la loi, participation citoyenne, transparence.

Tableau n°11 : Définition de la démocratie

Définition de la démocratie	Effectif
Election libre et transparente	48
Respect des droits de l'homme	37
Opinion publique et liberté des médias	34
Egalité devant la loi	23
Participation citoyenne	17
Transparence	21
TOTAL	60*

Source : Enquête personnelle, Avril 2012

*Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observation parce que c'est une question à choix multiples.

D'après les résultats de l'enquête, la démocratie doit obéir aux principes suivants « élection libre et transparente (80%), respect des droits de l'homme (61,7%) et opinion publique et liberté des médias (56,7%) ». Dans la suite du classement, ces citoyens voient en la démocratie l'égalité de droit (38,3%), la transparence (35%) et en dernier lieu la participation citoyenne (28,3%).

3.2.3 Evaluation de la pratique démocratique à Madagascar :

Madagascar se proclame être un pays démocratique et d'après les chiffres que nous avons vu précédemment, ce régime politique cadre avec la volonté de la population. Il s'agit à présent de déterminer si la démocratie mise en œuvre dans le pays répond aux attentes des citoyens. Pour ce faire, nous avons voulu obtenir une sorte de petite évaluation de la réalité de la démocratie à Madagascar conformément à la vision populaire de celle-ci. Nous avons donc soumis des questions portant sur la perception du fonctionnement de la démocratie dans le pays par les citoyens et ce, en vue notamment de pouvoir analyser si cette perception, en tant que manifestation de l'habitus individuel, est éventuellement en rapport avec la participation citoyenne.

Tableau n°12 : Perception du fonctionnement de la démocratie à Madagascar

Si la démocratie fonctionne bien à Madagascar	Effectif
Oui	0
Assez	10
Non	50
TOTAL	60

Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

Suivant la perception des citoyens, la démocratie ne fonctionne pas bien à Madagascar. 83,3% de nos enquêtés sont catégorique sur le non fonctionnement de la démocratie dans le pays contre uniquement 16,7% qui ont une perception intermédiaire.

Tableau n°13: Perception du respect de la démocratie à Madagascar

Perception du respect de la démocratie	Effectif
Election libre et transparente	0
Respect des droits de l'homme	1
Opinion publique et liberté des médias	10
Egalité devant la loi	0
Participation citoyenne	2
Transparence	1
Aucune	50
TOTAL	60

Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

Nous avons demandé à nos enquêtés de choisir parmi les principes fondateurs de la démocratie, ceux qui sont les mieux respectés à Madagascar. Ce tableau, où 83,3% de la population ont indiqué la réponse « aucune » confirme de fait les résultats relatés dans le précédent tableau. Ces chiffres nous révèlent une insatisfaction des citoyens par rapport à la façon dont le pays est gouverné et nous amènent, par conséquent, à détecter une crise de la démocratie à Madagascar et nous

3.2.4 Evaluation du processus électoral :

L'élection est le moyen par le biais duquel les citoyens expriment en toute légitimité et légalité leurs choix quant à ceux qui vont les représenter au pouvoir et aux décisions politiques. En ce sens, l'élection revêt une importance particulière pour le citoyen soucieux de faire valoir ses droits et qui désire réellement une démocratie. L'élection est la voix du peuple, sans quoi, la démocratie ne saurait être. Nous allons faire un rapport de la manière dont les citoyens perçoivent les élections à Madagascar.

Tableau n°14 : Perception des élections

Perception des élections	Effectif
Fiables	0
Peu fiables	14
Pas fiables	46
TOTAL	60

Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

Rappelons que 83,3 % de notre population d'enquête jugent que la démocratie ne fonctionne pas bien à Madagascar ; également 83,3 % d'entre eux trouvent qu'aucun des principes fondamentaux de la démocratie n'est respecté et ce tableau vient à l'appui de cela. En effet, 76,7% de l'échantillon doutent de la fiabilité des urnes ; 23,3% pensent que c'est peu fiable et aucun n'a trouvé aux élections une aptitude à susciter de la confiance.

D'après notre enquête, 96,7% des enquêtés ne se sentent pas représentés par les élus et 88,3% estiment que les élections ne suffisent plus à maintenir la souveraineté du peuple.

En résumé, nos enquêtés ont une perception négative de la démocratie en ce qui concerne son fonctionnement en général, particulièrement au niveau du respect de ses principes et du processus électoral. En dépit de cela, ils sont quasi-unaniment en faveur de la démocratie. Nous allons ultérieurement faire le point sur les incidences de cette perception sur la participation politique des citoyens.

3.3 Autour de la citoyenneté et de la participation politique :

3.3.1 Intérêt pour la politique :

L'intérêt pour la politique constitue les prémices ou première manifestation d'un comportement politique. De plus, il contribue largement à la construction de l'habitus, tout en renforçant la compétence de l'individu dans le champ politique. Nous tenterons ultérieurement de définir s'il existe réellement une corrélation entre le simple intérêt pour la politique et la participation en acte.

Tableau n° 15 : Intérêt pour la politique

Intérêt pour la politique	Effectif
Oui	38
Non	22
TOTAL	60

Source : Enquête personnelle, Avril 2012

63,3% de nos enquêtés affirment s'intéresser aux affaires publiques et à la politique. Il s'agit en grosso modo de la vie de la nation dans toutes ses dimensions : économique, sociale et politique. Mais aussi, il s'agit surtout des questions qui touchent l'Etat, son gouvernement, son organisation et son fonctionnement, la manière dont les affaires sont menées par les responsables. L'intérêt porté aux affaires publiques et à la politique suppose que ces enquêtés se sentent concernés par ce qui se passe dans le pays.

3.3.2 Dynamique de la participation au vote :

Le vote est l'acte civique par lequel les citoyens sont amenés à donner leur opinion lors d'une élection. C'est une possibilité d'expression et il est surtout considéré comme un devoir citoyen au travers de quoi on manifeste une pratique de citoyenneté active. Dans le processus de l'élection, l'inscription à la liste électorale est une étape indispensable pour pouvoir procéder au vote le jour du scrutin. Normalement, il revient à des responsables des institutions concernées de s'occuper de l'enregistrement de tous les électeurs dans la liste électorale mais le citoyen peut également s'en charger pour s'assurer qu'il y figure réellement. L'inscription à la liste électorale est importante autant que l'est la participation aux élections par le biais du vote.

Plus de la moitié de notre échantillon affirment être inscrits à la liste électorale (37 sur 60), 16 ne sont pas inscrits et les 7 autres ne savent pas s'ils sont inscrits ou non. Le tableau suivant nous montre la participation de ces citoyens au vote.

Tableau n°16: Participation aux élections

Participation aux élections	Effectif
Oui	10
Quelque fois	17
Non	33
TOTAL	60

Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

Uniquement 10 enquêtés sur les 37 qui affirment être inscrits à la liste électorale procèdent au vote. 55% du total de l'échantillon ne participent pas. Toutefois, on ne peut pas parler d'abstentionnisme qui, par définition est le fait de ne pas voter lors des élections alors que l'on est inscrit à la liste électorale. En effet, nos enquêtés votent mais quelque fois, révélant un comportement politique motivé par des enjeux ou facteurs particuliers que l'on explicitera davantage dans l'approche analytique.

3.3.3 Définition de la citoyenneté :

Face à la vision négative de la démocratie à Madagascar, nous avons cherché à savoir le sens que l'individu donne au terme « citoyen » afin de situer l'implication de l'individu en question dans la vie de la société.

Nous avons donc soumis 07 choix de réponse parmi lesquels l'enquêté devait choisir les 03 modalités qui cadrent le mieux avec sa définition et vécue de la citoyenneté.

Suivant respectivement l'ordre des choix les plus cités, être un citoyen c'est « **être un membre d'une nation et participer à la vie de la société** (85%) », « **Être sujet de droits et de devoirs** (53,3%) », « **Être électeur** (46,7%) », « **Respecter et contribuer au bon fonctionnement de la vie de la société** (46,7%) », « **Acteur de la démocratie et**

participation citoyenne (38,3%) », « **Avoir accès à la protection légale et à la justice (21,7%)** » et « **être libre (8,3%)** ».

3.3.4 Manifestation de la participation politique :

Nous avons ensuite cherché à connaître en quel acte se manifeste la précédente définition du citoyen et en déduire les formes de participation politique de l'échantillon.

Tableau n°17 : Participation politique des citoyens

Formes de participation politique	Effectif
Non réponse	1
Discussions politiques	51
Débat et conférences politiques	4
Manifestation (propagande, grève,...)	30
Réunions communautaires (fokontany, fokonolona)	45
Se joindre à d'autres pour soulever un problème	4
Adhérer à des associations ou partis	1
Contacteur des responsables	11
TOTAL	60*

Source : Enquête personnelle, Avril 2012

*Le nombre des citations dépasse le nombre des observations du fait des réponses multiples.

Nous avons toujours procédé à une question à choix multiples avec comme modalités de réponses la discussion politique (elle relève de simples discussions entre citoyens sur des sujets politiques), le débat et conférence politique (il s'agit de la participation au niveau d'une scène plus formelle comme entrer en ligne pour émettre son avis dans une émission radio ou télévisée ou encore d'assister à un débat et conférence politique proprement dit), la manifestation (elle regroupe tout acte collectif destiné à exprimer une opinion qu'il s'agisse du contexte de propagande ou qu'elle soit dans le cadre d'une grève), les réunions communautaires (cela concerne le fait d'assister à des réunions entre citoyens qui est de l'ordre du Fokonolona ou du Fokontany), se joindre à d'autres pour soulever un problème (c'est une démarche de réunion ou d'association citoyenne spontanée entre les individus affectés par les mêmes problèmes et sont de ce fait désireux de le résoudre), adhérer à des

associations ou à des partis (il s'agit d'une intégration volontaire à une scène formalisée telle qu'une association ou un parti politique), contacter des responsables (c'est le fait qu'un citoyen soit amené à contacter un responsable donc une personne jugée plus apte à résoudre le problème à l'exemple des responsables étatiques).

Ces activités sont qualifiées de participation politique dans la mesure où elles consistent en l'expression d'une opinion politique, d'un engagement politique (pour ce qui est de la manifestation et de l'adhésion à un parti), ou simplement parce qu'elles traitent de sujet qui concernent la vie de la communauté.

La discussion politique est la plus fréquemment entreprise (85%), confirmant de fait l'intérêt politique cité plus haut. En seconde place, il y a la réunion communautaire (75%). Notons que la discussion politique et la réunion communautaire relèvent d'une participation politique conventionnelle. 50% des enquêtés disent avoir déjà participé à des manifestations, 18,3% ont contacté des responsables, 6,7% ont effectué un débat ou conférence politique, 6,7% se sont joint à d'autres pour soulever un problème et seulement 1,7% ont opté pour l'adhésion à une association ou un parti politique.

D'après ces chiffres, nous ne pouvons pas faire état d'une citoyenneté passive même si la participation aux élections est très faible. Les enquêtés s'intéressent à la vie politique de la nation suivant une logique de participation que nous exposerons de façon plus approfondie et détaillée. Voyons d'abord les données qualitatives recueillies au cours de notre enquête pour enrichir nos pistes de réflexion.

Pour étoffer notre recherche au mieux que nos moyens ont pu permettre, nous nous sommes entretenus avec quelques personnalités pour recueillir leurs avis sur la participation politique citoyenne.

3.4 La citoyenneté au niveau de la communauté :

Si le vote est l'acte emblématique de l'exercice de la citoyenneté, il existe aussi des consensus locaux autour desquels s'organise la vie de la communauté.

La dualité de la commune Ambavahaditokana, dans le sens où elle est à la fois le berceau d'un mode de vie rural et d'une autre facette similaire à l'urbanité, fait ressortir une organisation spécifique.

Pour le cas du Fokontany Antanjona, la participation de tous les citoyens à l'organisation communautaire est très sollicitée. Outre les participations conventionnelles telles que le vote, les citoyens contribuent de façon plus régulière au fonctionnement de la localité. Ils paient des cotisations mensuelles par ménage et spécialement pour cette année, ils versent des dus pour la rénovation du local où siège le bureau du Fokontany. Le taux de participation de la population s'élève à environ 75% pour ce qui est du projet de rénovation. Par ailleurs, le Fokontany entreprend une réunion communautaire (Fivoriam-pokonolona) environ deux fois au cours de l'année. C'est l'occasion pour rendre compte des états financiers (dépenses et entrée d'argent), pour concerter ensemble du planning des travaux communautaires (asam-pokonolona) qui y sont très vifs et en dernier lieu pour élire les responsables de quartier (andrimasom-pokonolona). Les citoyens qui assistent à la réunion communautaire sont relativement nombreux d'après ce que le responsable nous a communiqué. S'agissant des travaux communautaires, ils sont répartis en trois catégories de tâches : tout d'abord, il y a la restauration des ruelles ainsi que leur nettoyage (il s'agit du asa an-tanety qui est généralement attribué aux individus périurbains), ensuite, il y a l'entretien des barrages et des canaux dans les rizières (c'est de l'ordre du asa an-tanimbary, destiné principalement aux paysans) et enfin, il y a la sécurité qui consiste à faire une patrouille de garde la nuit (l'on forme une équipe de patrouille composée d'individus issus de chaque ménage). Le taux de participation est satisfaisant d'après le responsable auprès de qui nous nous sommes entretenus (environ 60%). Cependant, une baisse – nous as –t-il dit- a été constaté durant les deux dernières années en raison de la pauvreté de la population. Les citoyens ne peuvent plus se permettre de consacrer un jour entier de travail ou même quelques heures à effectuer des travaux collectifs vu qu'ils vivent au jour le jour et peinent déjà à trouver de quoi manger. Pour cette raison, le Fokontany a dû diminuer la fréquence des travaux communautaires conformément à la directive donnée par la commune.

Au niveau de la Commune, nous avons pu nous fournir quelques chiffres sur l'élection en 2010 (référendum pour la Constitution de la IV^e République). 13 335 électeurs sont inscrits sur la liste électorale en 2010. 3886 ont voté. Nous constatons une faible participation (29,14%).

Comme l'a, tout à l'heure, illustré le cas du Fokontany, la participation aux travaux communautaires dans l'ensemble de la commune (soit la totalité des 06 fokontany réunis) a régressé. Pour l'année 2012, environ 30% des travaux sont effectués par les citoyens et il

revient à la commune de compenser le reste. Le taux de recouvrement des impôts s'élève à 70% (c'est un taux assez élevé).

Les responsables (à savoir le Maire et le chef fokontany) sont impliqués dans la vie de la communauté. Le Maire nous a expliqué qu'en tant que « magistrat de la localité, le rôle de développer toute la commune lui revient, qu'il s'agisse des travaux et œuvres ou encore d'établir la paix ». En ce sens, les citoyens s'adressent à eux en tant que responsable pour résoudre des conflits (rappelons que 18,3% de nos enquêtés ont dit avoir déjà contacté des responsables même si nous ignorons les motifs de l'acte), il s'agit d'une action politique vu qu'ils cherchent à défendre leurs intérêts. Le maire reçoit des plaintes environ deux à trois fois dans la semaine : conflits entre voisins, conflits entre mari et femme, des problèmes fonciers et d'héritage. A peu près 70% de ces conflits sont résolus au niveau de la commune et quand l'antagonisme persiste, il rédige un procès verbal à remettre à une instance plus qualifiée telle que le tribunal.

Au niveau du Fokontany et de la Commune, les acteurs sociaux sont de part et d'autre actifs dans les mobilisations contribuant à entretenir ou à améliorer le cadre de vie ou plus convenablement le vivre ensemble.

3.5 Les médias dans la participation politique citoyenne :

3.5.1 Les médias :

Les médias, c'est-à-dire la télévision, la radio, les journaux et l'Internet, jouent un rôle primordial dans la diffusion des opinions et des informations. La libre circulation des opinions et des informations est un enjeu majeur quand on parle de démocratie, c'en est même une condition fondamentale. Qualifié de quatrième pouvoir, les médias prennent en charge l'information des citoyens, construisent et influencent ainsi leur opinion.

L'objectivité et le respect scrupuleux de l'information sont parmi les règles auxquelles le journalisme doit se soumettre pour faire preuve de professionnalisme. Les médias témoignent de la vie sociale ainsi que des combats politiques. Toutefois, ils sont soumis aux lois du marché, leur autonomie financière dépend de l'étendue de leur public ou de l'effectif des consommateurs. Pour élargir et fidéliser leur public, ils se lancent dans une chasse aux meilleurs scoops et leur crédibilité en est souvent remise en cause. A travers les informations

proposées, les médias orientent les débats publics, raison pour laquelle nous avons voulu mettre en relation l'accès aux informations et la participation politique citoyenne.

3.5.2 Les citoyens par rapport à l'information :

Nous avons questionné nos enquêtés sur leur niveau d'information, autrement dit, si ils suivent les informations, avec quelle fréquence et par quels moyens. Nous avons ensuite demandé leur opinion sur le journalisme à Madagascar.

Tableau n°18 : Intérêt pour l'information

Suivi des informations	Effectif
Non réponse	1
Oui	32
Quelques fois	18
Non	9
TOTAL	60

Source : Enquête personnelle, Avril 2012

53,3% des enquêtés suivent régulièrement les informations, c'est-à-dire tous les jours (40%) ou au moins 2 à 3 fois dans la semaine (28,3%). 9% ne s'y intéressent pas du tout et le reste y accorde de l'attention mais pas de façon régulière. La télé est le moyen d'information le plus usité (78,3%). 43,3% suivent les infos à la radio et 23,3% dans les journaux. L'Internet ne connaît pas encore de succès en tant que moyen de s'informer sur les actualités nationales.

3.5.3 Opinion citoyenne sur les médias :

Quant aux opinions sur le journalisme, les réponses peuvent être classées en trois catégories : les réponses négatives, les réponses intermédiaires et les réponses positives. Nous avons posé la question de façon ouverte alors les réponses sont très diversifiées.

Dans la catégorie des réponses négatives, les individus laissent transparaître un manque de confiance au niveau des véracités des informations publiées. Ils soupçonnent les médias d'être des outils politiques et qui, par conséquent, ne relatent que des tissus de mensonges pour tromper les gens et les manipuler. A Madagascar, le journalisme serait loin du professionnalisme et tendrait à se dégrader en traitant des sujets « obscènes » (pour

reprandre le terme utilisé) en grands titres des journaux. Il manque d'objectivité et est un terrain où la corruption est très courante.

Dans la catégorie intermédiaire, les enquêtés restent méfiants tout en admettant que le journalisme connaît un changement et une évolution positive. Ils ont soulevé le problème de partialité des médias qui en plus tournent autour des mêmes sujets amenant le public à s'en lasser. La liberté de la presse n'est pas encore effective à Madagascar et le système traite les journalistes différemment (l'arrestation de certains journalistes).

La catégorie des réponses positives rend compte d'une appréciation du journalisme à Madagascar. Il existe de plus en plus de journalistes brillants et professionnels, la liberté des médias se fait de plus en plus ressentir. La couverture médiatique des différents événements politiques et sociaux est satisfaisante, faisant preuve de compétence des professionnels du métier.

3.5.4 Aperçu de la réalité sur le rapport médias/politique :

Nous avons entrepris un entretien libre avec un journaliste de la TV Plus Madagascar pour apporter plus d'éclairage au sujet des médias à Madagascar. Nous avons choisi la TV Plus parce qu'elle a une notoriété dans le milieu du journalisme en détenant le pic du taux d'audience pendant la diffusion des journaux (entre 19h à 20h30, 37% contre 27% pour la TVM).

Depuis l'année 2009, les médias ont gagné du terrain au niveau de la société. Les gens s'intéressent plus à l'information, soucieux de suivre particulièrement les actualités sur la situation politique du pays (la crise). Les médias sont effectivement très politisés à Madagascar. Hormis quelques journaux, station radio et télé (dont la TV Plus Madagascar), la majorité des médias appartiennent à des politiciens ou à des hommes de pouvoir travaillant dans le milieu politique. Antsiva, RTA, Radio Tanà, L'Express, l'Hebdo, Ao Raha, ce sont des noms connus de journaux, de station radio et de chaîne télé, ils appartiennent à une seule personne. De même, Les Nouvelles, Taratra, Taratra fm sont la propriété d'une seule personne. La quasi-totalité des opérateurs audiovisuels sont des personnalités politiques. Les médias ont donc tendance à servir des causes personnelles, expliquant la partialité précédemment évoquée. Les médias sont plus un espace pour les politiciens (pour se faire une image, pour exposer des opinions) que pour les citoyens. Par ailleurs, officiellement, la presse

n'est pas censurée à Madagascar. Toutefois, le journaliste avec qui nous nous entretenons a mentionné que la censure revêt une nouvelle forme plus dangereuse : il s'agit de « l'autocensure ». Autocensure en raison des intimidations, des corruptions ou encore des relations des patrons de presse. La liberté des médias n'est que partielle. Néanmoins, les journalistes mobilisent des efforts pour fournir des informations exactes en s'efforçant de ne publier que des informations fondées et recoupées avec la version des deux entités concernées. Le but du journalisme, actuellement, est d'apprendre aux gens, donc aux citoyens, le droit de s'exprimer et le droit à la parole à travers le recueil d'opinion de simples citoyens sur un sujet donné. Le rôle des médias est mal compris par les citoyens et les informations mal interprétées ou prises de travers par faute d'éducation. Le niveau d'éducation de la majorité des citoyens est insuffisant et ne leur fournit pas une aptitude à comprendre les enjeux et les manœuvres des débats politiques. Les jugements des citoyens sont alors fondés sur des préjugés et surtout par rapport à leur position politique. Une position politique basée sur une méconnaissance voire même une incompréhension des enjeux réels car les citoyens ne se battent pas pour leurs droits, c'est leurs sentiments qui les poussent à agir.

Les médias fabriquent les opinions des citoyens. S'ils s'avèrent très politisés, ils doivent avoir une certaine influence sur le comportement politique des individus. Si le journalisme a fait un boom depuis la crise, nous pouvons lui affecter un caractère de facteur contextuel. Les médias peuvent également être considérés comme des facteurs politiques vu que le choix de l'individu est prédéterminé par sa position politique, de même les médias servent à nourrir les convictions politiques des citoyens. Pour percer la logique de la participation politique citoyenne, procédons maintenant à l'analyse des données.

Chapitre 4 : Approche analytique

La sociologie a pour volonté d'expliquer le social par le social. Nous allons donc partir d'une analyse sur les éventuels facteurs et déterminants pouvant aboutir à une relation de causalité avec la participation politique des citoyens.

4.1 Les formes de participation politique citoyenne :

Les résultats de l'enquête ont révélé une tendance à la valorisation de la participation au niveau local. Les discussions politiques et les réunions communautaires sont des pratiques effectuées respectivement dans une proportion individuelle (tout au plus un petit groupe) et une proportion locale. C'est dans cette logique de participation que 85% de l'échantillon associent la citoyenneté au fait d'être membre d'une nation et participer à la vie de la société. L'abstention au vote est une manifestation de la crise de confiance envers l'Etat et le dysfonctionnement du régime démocratique à Madagascar. Nous pouvons donc voir en l'abstentionnisme une forme passive de participation politique.

80% des enquêtés reconnaissent que l'élection est un principe fondamental de la démocratie et 46,7% affirment qu'être un citoyen c'est être un électeur et uniquement 16,7% d'entre eux participent effectivement au vote. La majorité de ces enquêtés se conduisent en passager clandestin car ils sont en parfaite connaissance de leur devoir de citoyen mais adopte le choix de ne pas participer. Toutefois, la logique du passager clandestin suffit-elle à expliquer le comportement politique des citoyens ou d'autres facteurs influencent ce choix ?

4.2 Les facteurs sociaux de la participation politique :

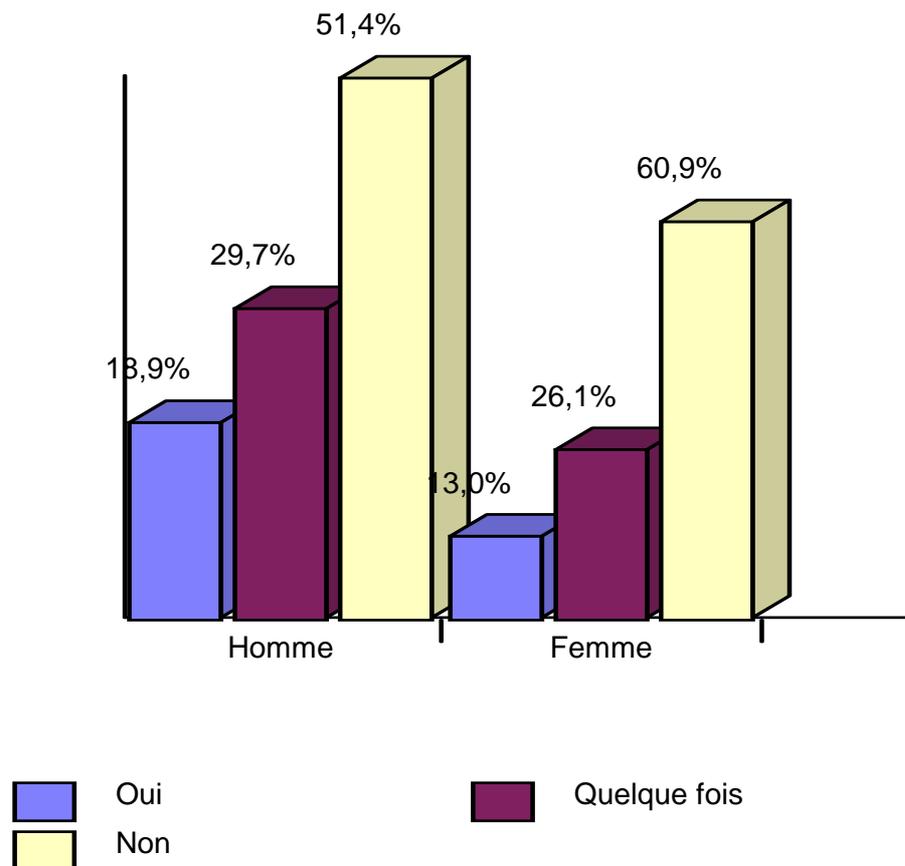
Pour vérifier si d'autres facteurs interviennent dans le choix de la participation, nous allons prendre en considération le vote qui est le moyen légitime et le plus important dans l'exercice de la souveraineté du peuple (la démocratie). Nous allons mettre en relation la participation aux élections avec les facteurs biologiques et les facteurs socio-économiques.

4.2.1 Facteurs biologiques :

4.2.1.1 Sexe :

Le genre est une notion centrale en sociologie, en tant que réalité socialement constituée par le biais d'une socialisation. Le concept dépasse largement le simple point de vue de différences biologiques entre homme et femme.

Graphique n°1 : Participation aux élections suivant le sexe



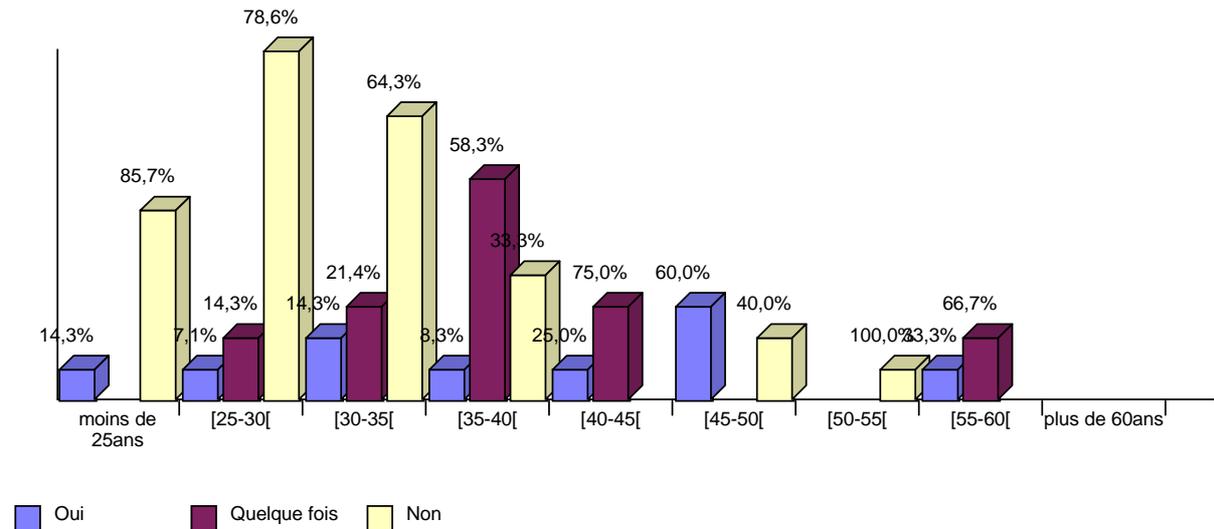
Source : Enquête personnelle, Avril 2012

Les hommes participent davantage que les femmes. Le faible écart entre le taux de participation des hommes et des femmes est lié à l'égalité des statuts sociaux entre les deux sexes. Toutefois, les hommes s'investissent plus à la vie politique de par la dimension culturelle qui attribue à l'homme plus d'aptitude à manœuvrer dans l'espace public tandis que la femme s'occupe de la vie familiale.

4.2.2.2 Age :

L'âge va au-delà d'une conception strictement biologique. Il constitue une variable usuellement empruntée en sociologie pour expliquer la réalité sociale car en fonction des conditions d'existence et des expériences de l'individu, l'âge produit des conséquences sur les pratiques, les représentations, le statut, ...

Graphique n°2 : Participation aux élections suivant l'âge



Source : Enquête personnelle, Avril 2012

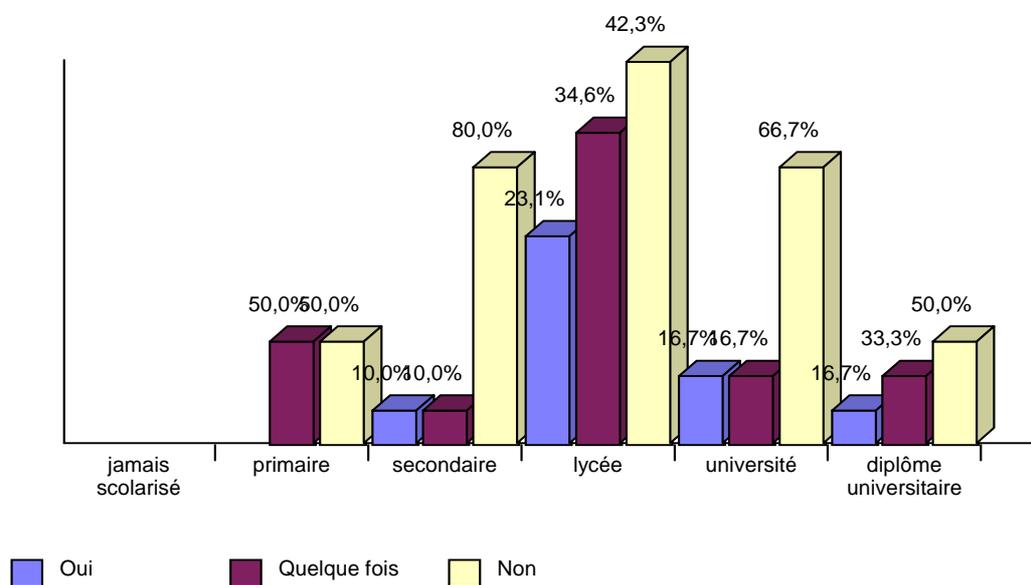
Les jeunes, c'est-à-dire ceux qui ont moins de 30ans, participent faiblement aux élections. A mesure que l'âge croît, la participation tend également à croître. L'insertion à la vie d'adulte et la prise de conscience ou juste la prise en considération des rôles sociaux qui viennent avec l'âge favorisent la participation.

4.2.2 Facteurs socio-économiques :

4.2.2.1 Le niveau d'instruction :

L'éducation par le biais de la scolarisation est par essence chargée d'établir une certaine uniformité au niveau des membres de la société. L'école inculque le respect des mêmes valeurs et l'usage des mêmes pratiques. Par conséquent, à chaque niveau d'instruction donnée correspond une compétence spécifique. Et cette compétence contribuera à construire l'« être social » de l'individu, notamment son degré d'intégration dans la société, son statut social, ...

Graphique n°3 : Participation aux élections suivant le niveau d'instruction



Source : Enquête personnelle, Avril 2012

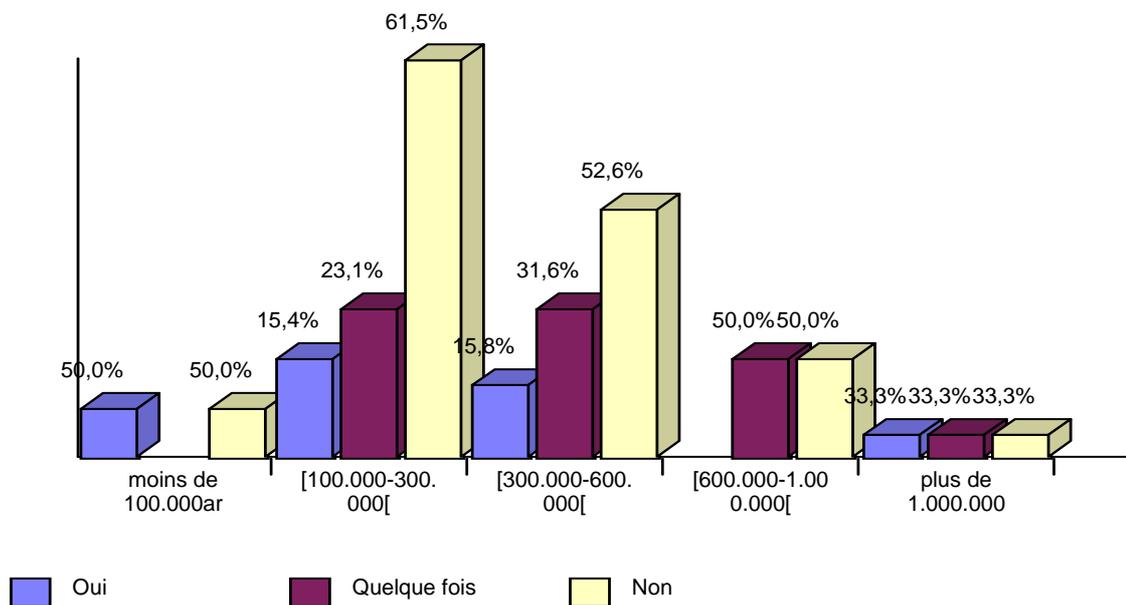
Nous pouvons remarquer que les individus qui se sont arrêtés au niveau primaire participent moins au vote. Le taux de non participation le plus élevé se trouve dans la catégorie d'individu ayant achevé le cursus scolaire au niveau du secondaire. Le taux tend à baisser à mesure que le niveau d'instruction croît. Cependant, la non participation augmente au niveau de ceux qui ont obtenu de diplôme universitaire.

Si nous nous référons à la théorie de la compétence politique, nous assistons à l'auto exclusion des individus qui jugent de par leur niveau d'instruction qu'ils ne détiennent pas les capacités requises pour effectuer un choix politique. Les diplômés de l'université, quant à eux, ont une construction proprement politique de la politique et agissent rationnellement avec une stratégie de participation selon les enjeux de l'élection. Toutefois, nous ne pouvons pas

parler d'un abstentionnisme total des moins éduqués vu qu'ils participent au vote mais quelque fois. D'ailleurs, la compétence politique ne s'acquiert que de manière partielle par la scolarisation. Elle relève plus de la position dans la division sociale du travail. Par conséquent, nous allons mettre en relation la participation aux élections et le niveau de revenu.

4.2.2.2 Le niveau de revenu :

Graphique n°4 : Participation aux élections suivant le niveau de revenu



Source : Enquête personnelle, Avril 2012

D'après cette figure, le niveau de revenu n'a pas beaucoup d'influence sur la participation et la non participation des individus aux élections. La participation de la catégorie des très pauvres (dont le revenu est inférieur à 100.00Ar) est similaire à celle de la catégorie des aisés. Il n'existe pas de dépendance significative entre le revenu et la participation aux élections.

Le revenu ne suffit pas à expliquer tangiblement le comportement des citoyens face aux élections, il ne rend donc pas compte de l'inégalité de politisation. Cela nous conduit donc à prendre en considération les déterminants politiques.

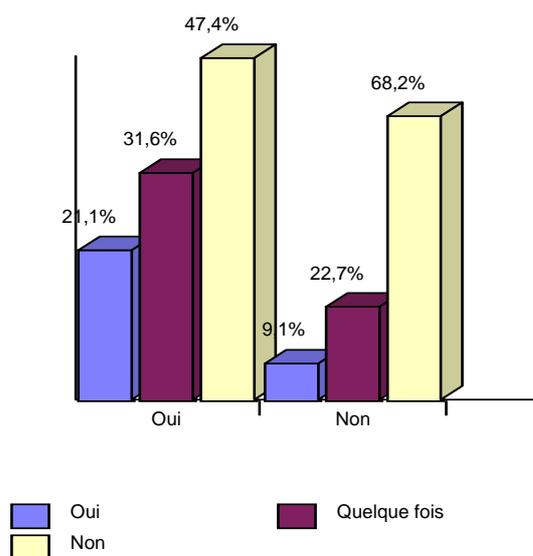
4.3 Les facteurs politiques de la participation :

La compétence politique détermine l'activité citoyenne. Elle est, dans ce sens, le capital requis dans le champ politique. L'intérêt pour la politique, l'accès aux informations et la perception de la démocratie sont des dispositions (habitus) qui vont conditionner les actions et les jugements de l'individu, orientant ainsi ses choix et son comportement politique.

4.3.1 Représentation individuelle de la politique :

Théoriquement, le degré de politisation de l'individu est corollaire de sa participation. Pour mesurer la politisation, nous avons réuni l'intérêt politique, la faveur pour la démocratie ainsi que l'accès aux informations dans la mesure où ils constituent la représentation de la politique de chaque individu.

Graphique n°5 : Participation aux élections suivant l'intérêt pour la politique



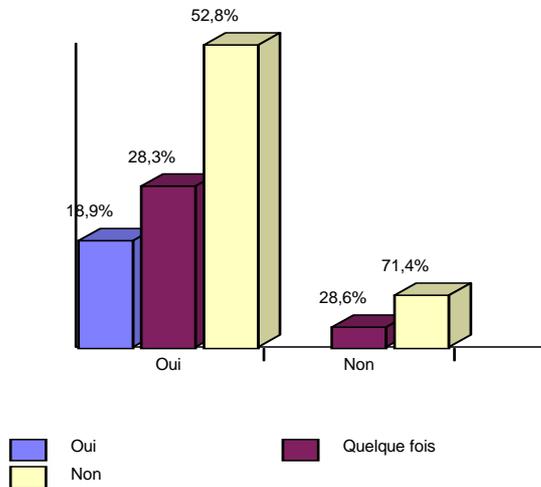
Source : Enquête personnelle, Avril 2012

68,2% de ceux qui ne s'intéressent pas à la politique ne participent pas au vote. L'intérêt pour la politique relève déjà d'une volonté politique qui apparemment a une incidence sur la participation comme le graphique nous montre.

Nous constatons, par ailleurs que parmi ceux qui ne s'intéressent pas à la politique, il y en a qui vote. Le croisement entre la participation aux élections et l'intérêt pour la politique révèle une dimension de la citoyenneté dans la mesure où les individus qui ne s'intéressent

pas à la politique ne participent pas pour militer ou par rapport à un engagement politique mais c'acquittent uniquement de leurs devoirs de citoyens.

Graphique n°6 : Participation aux élections suivant la faveur pour la démocratie

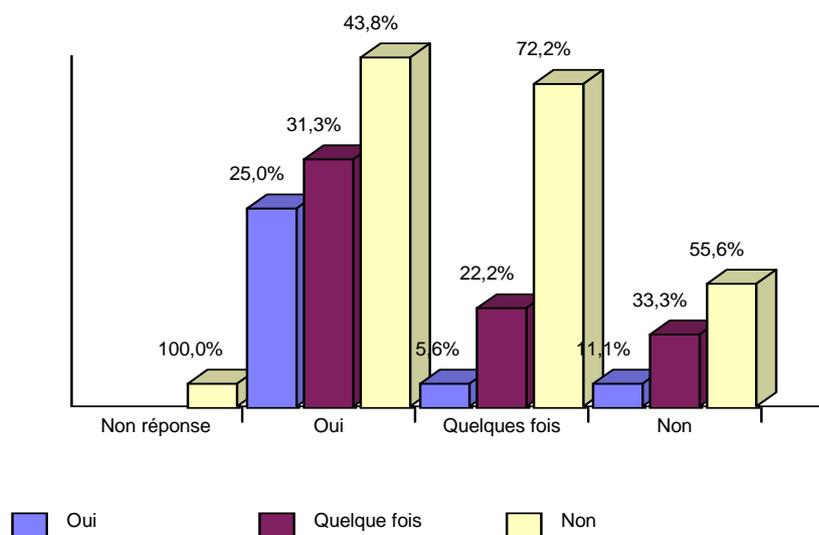


Source : Enquête personnelle, Avril 2012

La représentation individuelle guide l'action de l'individu. Les individus favorables à la démocratie participent largement plus au vote que ceux qui ne le sont pas. L'individu ne participe pas au vote afin de manifester qu'il n'est pas en faveur de la démocratie : il n'apporte pas son soutien.

4.3.2 Accès aux informations :

Graphique n°7 : Participation politique et accès aux informations



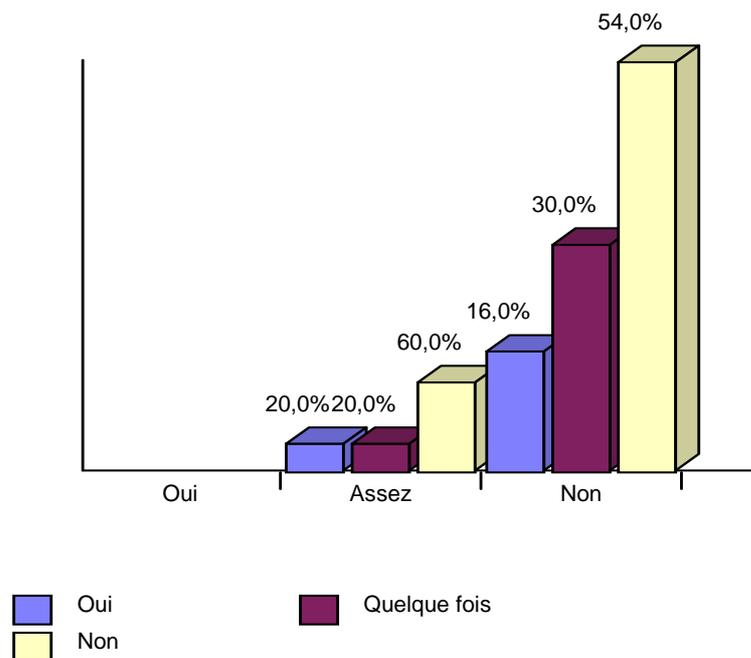
Source : Enquête personnelle, Avril 2012

L'information influence considérablement la participation politique. Ceux qui suivent les informations et qui ont par conséquent une connaissance plus poussée sur la situation politique nationale sont ceux qui participent le plus au vote (taux de participation 25%). Le désintérêt pour l'information présume une certaine indifférence par rapport à la politique, c'est pourquoi les individus qui ne se soucient pas de s'informer participent moins.

4.3.3 L'environnement politique :

L'environnement politique s'agit du contexte politique au sein duquel l'individu vit : il s'agit présentement du régime démocratique.

Graphique n°8 : Participation aux élections suivant la perception de la démocratie à Madagascar

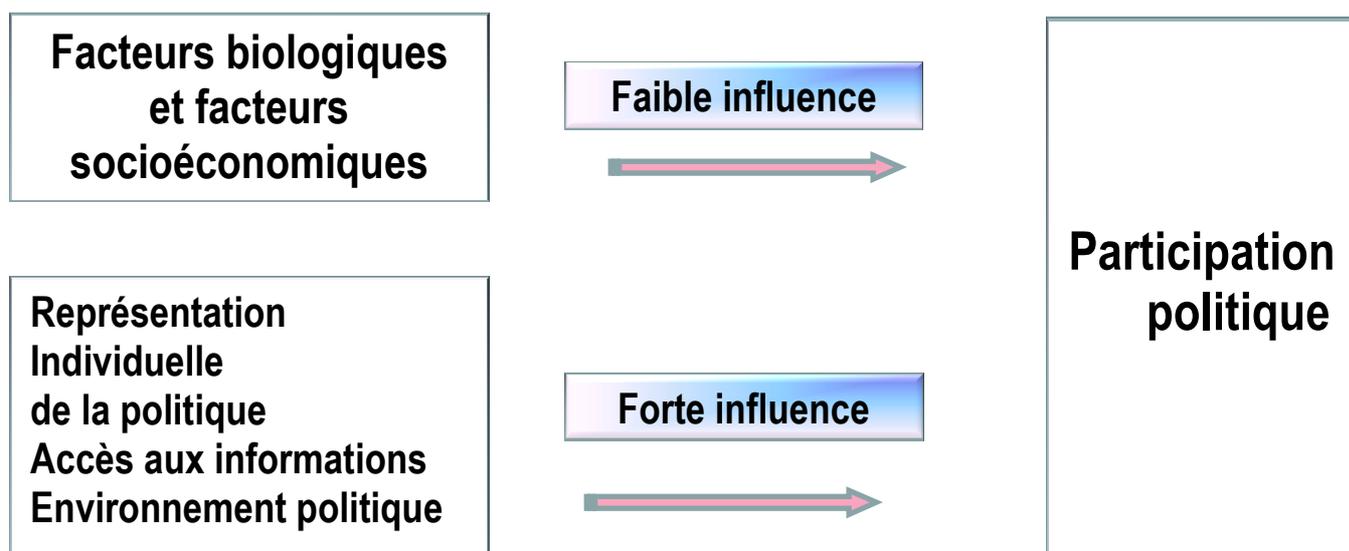


Source : Enquête personnelle, Avril 2012

Comme aucun de nos enquêtés n'ont estimé que la démocratie fonctionne bien à Madagascar, il nous est impossible de comparer la participation de ceux qui ont une perception positive et de ceux qui ont une perception négative de la démocratie. Néanmoins, ceux qui ont un avis intermédiaire sur le fonctionnement de la démocratie participent largement plus au vote que ceux qui désapprouvent totalement. La perception de la démocratie joue sur la participation politique des citoyens.

En somme, la représentation individuelle de la politique, l'accès aux informations et l'environnement politique exercent une influence sur la participation politique citoyenne.

Figure n°4 : Récapitulatif de l'approche analytique des résultats



Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

Cette brève approche analytique nous a éclairé sur certains points, cela nous permet à présent de passer à la validation des hypothèses au travers desquelles nous exposerons davantage, suite à l'identification et l'analyse de ses déterminants, les causalités de la participation politique.

Partie III :
**Logique de la participation politique,
approche prospective et
piste de réflexion**

Troisième partie: Logique de la participation politique, approche prospective et piste de réflexion

Après avoir fait un compte rendu suivi d'une analyse des résultats du travail sur terrain, nous pouvons procéder à la vérification des hypothèses, à l'issue de quoi nous pourrions émettre un volet de prospective sur la résolution de la problématique.

Chapitre 5 : Validation des hypothèses

5.1 Rappel :

Notre recherche consiste à expliquer la logique de la participation politique citoyenne. Le contexte international où le monde est actuellement amené à vivre exige la responsabilisation de chaque membre de la société. Pour que l'exclusion sociale, une forme sévère de la pauvreté, soit réduite, il est nécessaire d'inclure tous acteurs dans le processus de décisions, surtout de celles qui les concernent. La bonne gouvernance, la démocratie et le développement humain durable sont les concepts qui mènent le monde. Ils convergent dans le sens de la valorisation de la dimension humaine comme facteur de réussite du développement. C'est suivant cette perspective que la participation politique se hisse au centre des débats surtout dans les pays où le développement reste encore à entreprendre. Nous avons donc voulu comprendre la logique derrière la participation politique des citoyens.

Nous avons établi comme hypothèses agissant significativement sur la participation politique les points suivants : les conditions sociales (l'imbrication des différents domaines de la vie sociale à savoir le niveau d'instruction, le niveau économique et l'accès aux informations), le degré d'enracinement de la démocratie et enfin l'adhésion des citoyens aux principes démocratiques.

5.2 Les conditions sociales de la participation politique :

D'après nos analyses, la participation politique citoyenne n'est pas très socialement conditionnée. Autrement dit, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et le niveau de revenu ne déterminent pas de façon catégorique le comportement politique des simples citoyens mais l'influencent légèrement.

L'idéal du citoyen actif ne s'incarne pas de façon systématique et régulière dans un individu de sexe masculin, d'âge mûr, bien instruit et jouissant d'un revenu élevé comme celui du modèle au temps de la démocratie athénienne. Du point de vue du genre, l'écart entre la participation des hommes et des femmes est relativement faible. L'égalité des droits entre les deux sexes se matérialise dans l'exercice de la citoyenneté. Les femmes ne sont pas des individus apolitiques même si le degré d'implication à la politique n'est pas aussi avancé que celui des hommes. La culture égalitaire en termes de genre est en cours d'instauration. Malgré la tendance culturelle discriminatoire qui veut que les femmes n'aient pas le même statut que les hommes, donc moins citoyen que ces derniers (inégalité des droits impliquant une infériorité), le taux de participation politique témoigne d'un changement positif. La situation est également jugée favorable dans la mesure où notre terrain de recherche est un milieu urbain/rural, laissant supposer une dynamique d'engagement et de responsabilisation politique des femmes en milieu rural. Les limites de la participation politique des femmes se situent au niveau du poids du foyer et de la famille. La population malgache compte plus de femmes (50,5%) que d'hommes (49,5%). De ce fait, la mobilisation des femmes est sollicitée pour promouvoir réellement la participation politique de l'ensemble des citoyens et que soient ainsi vécus les principes démocratiques.

Notre analyse a permis de constater que l'âge est un facteur explicatif de la participation mais suivant une moindre mesure. La variable âge ne définit pas avec précision et particularité la tendance de la participation politique. Les jeunes sont les moins engagés quand il s'agit du vote. Force est toutefois de remarquer qu'ils ne sont pas pour autant moins intéressés par la politique mais que d'une certaine manière, les jeunes aspirent plus à des formes de participation non conventionnelles rejoignant la légende de la grève estudiantine de 1972. La maturité au niveau de l'âge correspond à l'insertion à la vie professionnelle attribuant à l'individu plus de sens de responsabilité. La vie d'adulte avec toutes les charges qui s'y incombent (les contraintes au travail, la famille qui sont des raisons pour lesquelles un individu est amené à soutenir le régime en place ou à le renverser) incite plus à la participation : l'on prend plus conscience des intérêts qu'il est nécessaire de défendre et des droits qui méritent d'être revendiqués. De même, les adultes ont une connaissance plus posée et plus maîtrisée des enjeux politiques de par leurs expériences tandis que les jeunes quant à eux, ont un élan pour provoquer un changement dans la société. La participation des personnes relativement âgées (les plus de 50ans) peut se traduire par une imprégnation des devoirs citoyens.

L'instruction confère à un individu des savoirs et connaissances qui peuvent alimenter un sentiment de compétence. Le niveau d'éducation est en ce sens un facteur qui influence la participation politique des citoyens conformément aux capacités politiques dont ils disposent, c'est-à-dire la compréhension des discours politiques. L'individu le moins instruit ne se sent pas apte à manœuvrer dans le champ politique. Cependant, la participation politique ne se manifeste pas uniquement dans l'acte de voter, elle recouvre une dimension plus large à commencer par l'intérêt et la discussion politique. De plus, les devoirs citoyens ne requièrent pas de qualifications spécifiques au niveau des citoyens (si on fait abstraction des professionnels de la politique et des élites du pouvoir), la participation citoyenne est destinée à la masse s'il revient à quelques individus distingués le rôle du leader. Sous cet angle, le niveau d'instruction est une variable explicative mais de façon relative de la participation politique.

Parmi les dispositions sociales qui peuvent influencer la participation politique du citoyen, nous avons pris en considération le niveau de revenu par ménage, c'est-à-dire la situation financière de l'individu pour savoir si le fait d'être pauvre ou d'être riche a une incidence sur la logique de participation. D'une part, le désengagement peut résulter de la pauvreté. Les citoyens sont submergés par leur quotidien et n'accordent pas d'importance à la vie politique. Il s'abstient d'investir de son temps dans la participation qui en plus peut être coûteuse (déjà le temps est de l'argent mais aussi le déplacement et les cotisations). D'autre part, la participation politique est une mesure de la justice sociale et de l'équité dans le sens où c'est un droit partagé par l'ensemble des citoyens. Pour inverser la tendance et les stéréotypes qui laissent croire que les plus pauvres sont les plus exclus de la société en termes de participation, ils peuvent au contraire se montrer très actifs pour susciter l'intérêt des autres. Par ailleurs, lors des élections, ce sont le plus souvent les pauvres que les propagandes prennent comme cibles pour les inciter à participer en faveur de tel ou tel candidat. La couche sociale défavorisée peut alors être très fortement mobilisée lors des élections ou encore des émeutes. Le niveau de revenu ne définit pas manifestement une logique de participation car suivant que les enjeux changent, le choix de l'acteur change.

En somme, ces quatre critères que nous avons qualifiés de conditions sociales ne peuvent être pris séparément pour définir une logique de participation politique citoyenne. En effet, le niveau d'instruction de l'individu est le lycée, toutefois il est dans l'âge adulte et entreprend une activité rémunératrice de revenu lui permettant de vivre aisément. Comme nous avons formulé notre hypothèse, c'est l'effet d'imbrication de ces critères qui influence la

participation politique. Constatons néanmoins que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et le niveau de revenu ne suffisent pas, même dans leur interdépendance, à justifier la participation politique mais que cette dernière est motivée par d'autres facteurs extérieurs à l'individu.

5.3 L'enracinement du système démocratique :

La participation politique citoyenne est caractéristique du régime démocratique, elle y trouve tout son sens.

Les résultats de notre recherche ont établi une véritable crise de la démocratie à Madagascar. Rappelons que la quasi-totalité de nos enquêtés jugent que la démocratie ne fonctionne pas bien dans le pays et qu'aucun des principes démocratiques fondamentaux n'est respecté, ils trouvent que les élections ne sont pas fiables, ils ne se sentent pas représentés par les élus et estiment que les élections ne suffisent pas à maintenir la souveraineté du peuple. Ce contexte de crise de confiance entre gouvernants et gouvernés affecte la participation dans la mesure où c'est toute la citoyenneté qui a du mal à prendre sa signification dans cette contradiction au niveau de la société. Le faible degré d'enracinement de la démocratie conduit à une faible mise en œuvre de la citoyenneté.

La participation repose sur le sentiment d'être partie prenante d'un groupe, le sentiment d'appartenance et également l'existence à sa disposition des moyens nécessaires pour se faire entendre. Ces moyens peuvent être pris au sens de ressources personnelles (comme nous l'avons déjà vu, il s'agit du niveau de connaissance, la situation financière, ...) mais aussi au sens de moyens institutionnels. Le pouvoir politique a le devoir de maintenir la cohésion d'une société différenciée, traversée par des conflits sociaux, culturels et idéologiques. En ce sens, il est contraint de créer un espace public permettant l'exercice de la vie politique (exemple le débat sur la politique) tout comme il est tenu de produire des règles et des procédures destinées à contraindre au respect d'un ensemble de principes légaux et de normes pour entretenir le lien social. Dans cette perspective, l'engagement politique ou simplement la participation politique revêt une certaine valeur, c'est le comportement qui permet au citoyen d'exprimer son sens de responsabilité, constituant un élément nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie. Quand une des deux entités fait défaut, la réciprocité censée maintenir l'équilibre est rompue. C'est ainsi que la rupture de confiance envers les institutions étatiques et l'insatisfaction par rapport à l'offre politique peuvent conduire les citoyens à la dépolitisation ou la diminution de la conscience politique. Notre recherche a

permis de constater que la perception de la démocratie a une dépendance significative avec la participation aux élections. La démocratie dont la représentation et la bonne pratique sont faiblement ressenties par les citoyens revêt encore une certaine fragilité. Nous pouvons confirmer notre hypothèse selon laquelle le degré d'enracinement de la démocratie définit une logique de participation politique des citoyens.

5.4 L'adhésion des citoyens aux principes démocratiques et la participation politique :

Le rapport à double sens entre l'Etat et les citoyens est le pilier de la démocratie. Les citoyens sont la source de toute légitimité politique vu qu'ils sont chargés de désigner et de choisir le personnel politique qui va les représenter. La participation citoyenne est un droit pour que chacun puisse être associé aux décisions politiques. Elle relève également d'un devoir car appartenir à un groupe et être en retour accepté par celui-ci suppose qu'il est normal d'apporter une part de contribution pour renforcer le groupe. Dans ce cas, la participation politique des citoyens repose sur leur adhésion aux principes démocratiques.

A l'issu de notre recherche sur terrain, nous avons pu faire une petite évaluation de l'appropriation des valeurs démocratiques par les individus qui ont composé notre échantillon. Le concept de démocratie est d'une certaine manière sujet à controverse dans les pays anciennement colonisés et en voie de développement. Considérée comme une valeur occidentale, ce qui se cache derrière la démocratie est redoutable et le souci de son inadéquation aux contextes historiques et culturels du pays est souvent soulevé. Nous avons par conséquent voulu cerner l'ensemble des aspects principaux que les individus se font de la démocratie. Le soutien à la démocratie ne fait aucun doute, presque la totalité des enquêtés sont favorables à la démocratie. Nous avons pu constater d'après les résultats de l'enquête que la faveur pour la démocratie influence la participation politique. L'intérêt pour la politique, renforcé à travers le suivi des informations et les discussions politiques, a de même une incidence non négligeable sur la participation. En somme, la reconnaissance des composantes de la démocratie est exclusive mais le faible taux de participation aux élections ne reflète pas une entière adhésion à ces principes. Les individus ont conscience de leur droit en tant que citoyen. Quant à la dimension de devoir que recouvre la citoyenneté, sans des mesures d'obligation telles des sanctions, les individus ne sont pas contraints de remplir leurs rôles. L'adoption de cette attitude présume que l'individu n'est pas totalement mais partiellement d'accord avec les valeurs contribuant à l'idéal démocratique ou que d'autres facteurs jouent simultanément sur le choix du comportement politique du citoyen. L'hypothèse postulant que

la participation politique s'explique par l'adhésion des citoyens aux principes démocratiques est confirmée d'après ce que nous venons d'exposer.

5.5 La logique de la participation politique citoyenne :

Nous avons étudié la participation politique suivant une approche alternative entre l'objectivisme et le subjectivisme. D'une part, nous avons associé la participation à des facteurs individuels regroupés dans ce que nous avons désigné par conditions sociales (âge, sexe, niveau d'instruction, niveau de revenu). D'autre part, nous avons mis la participation en relation avec d'autres facteurs qui relèvent toujours de l'ordre individuel mais qui sont construits par le lien entre l'individu et le milieu extérieur à lui. Il s'agit des déterminants politiques à savoir l'intérêt pour la politique, la perception et la faveur pour la démocratie, l'accès aux informations. Les analyses confrontées aux hypothèses nous permettent d'établir un bilan sur la logique de la participation politique des citoyens.

5.5.1 Logique collective :

En premier lieu, nous pouvons avancer que la participation politique citoyenne obéit à une **logique collective**. Les conditions sociales ne suffisent pas à esquisser un comportement politique précis. Même en agissant conjointement sur le choix de l'individu, les facteurs biologiques et les facteurs socioéconomiques ne définissent pas un profil déterminé de modèle de participation. Le vote, l'adhésion à des associations ou partis politiques, le contact avec des responsables sont les actes qui relèvent d'une initiative individuelle et il s'avère qu'ils sont les moins empruntés par les citoyens pour manifester leur participation. Nous pouvons parler en termes de logique collective dans la mesure où le vote ou les manifestations constituent une mobilisation collective d'un ensemble de citoyens. L'individu, dans son action, ne fait que se joindre et se rallier à une cause qui, avec ou sans lui existe toujours.

5.5.2 Logique locale :

Nous pouvons, en second lieu, parler d'une **logique locale** dans la participation politique citoyenne. Les individus sont largement plus actifs au sein de la communauté où ils vivent qu'au niveau de la société globale. La contribution par le biais des réunions communautaires reste strictement locale tandis que le vote recouvre une dimension nationale, tout au moins communale et régionale. Les citoyens s'intéressent à leur environnement

immédiat où le lien social est solide. Au niveau de la communauté, la plupart des habitants se connaissent. Nous pouvons faire mention du concept culturel malgache pour expliquer cette logique locale de la participation. Il s'agit du « fihavanana » qui peut se traduire littéralement par lien de parenté. Il existe entre les malgaches un lien qui conduit chaque individu à se considérer comme les membres d'une même famille. Pour préserver le fihavanana qui est un lien abstrait mais qui définit des normes de comportement, l'individu est tenu de se conformer aux exigences de la communauté, par exemple en termes de participation. Le « hena-maso » (c'est-à-dire littéralement la peur ou la honte du regard des autres) est parmi les traits de personnalité typique du malgache, une disposition servant à renforcer le fihavanana dans la mesure où l'individu, de peur qu'on lui pointe du doigt, est contraint d'agir et de répondre positivement aux attentes de la société. Pour ne pas heurter la « conscience collective », l'individu s'investit dans la vie communautaire à travers la participation. Compte tenu du fait que la rupture avec les normes sociales soit à caractère de transgression voire même de crime, c'est-à-dire que par rapport aux réactions de la société contre son acte, l'individu se sent affligé d'une peine ou sanction qui reste souvent de l'ordre moral, nous pouvons dire que le lien social caractérisé par la *solidarité mécanique* est à l'origine de la logique locale de la participation politique. Au niveau de la communauté dont la taille est plus restreinte, le comportement des individus est tenu par le lien social mais à mesure que cette communauté s'étend, ce lien s'affaiblit, le sentiment d'appartenance diminue et les individus consentent moins à participer. C'est ainsi que nous affirmons que la participation politique citoyenne relève d'une logique locale.

5.5.3 Logique structurelle :

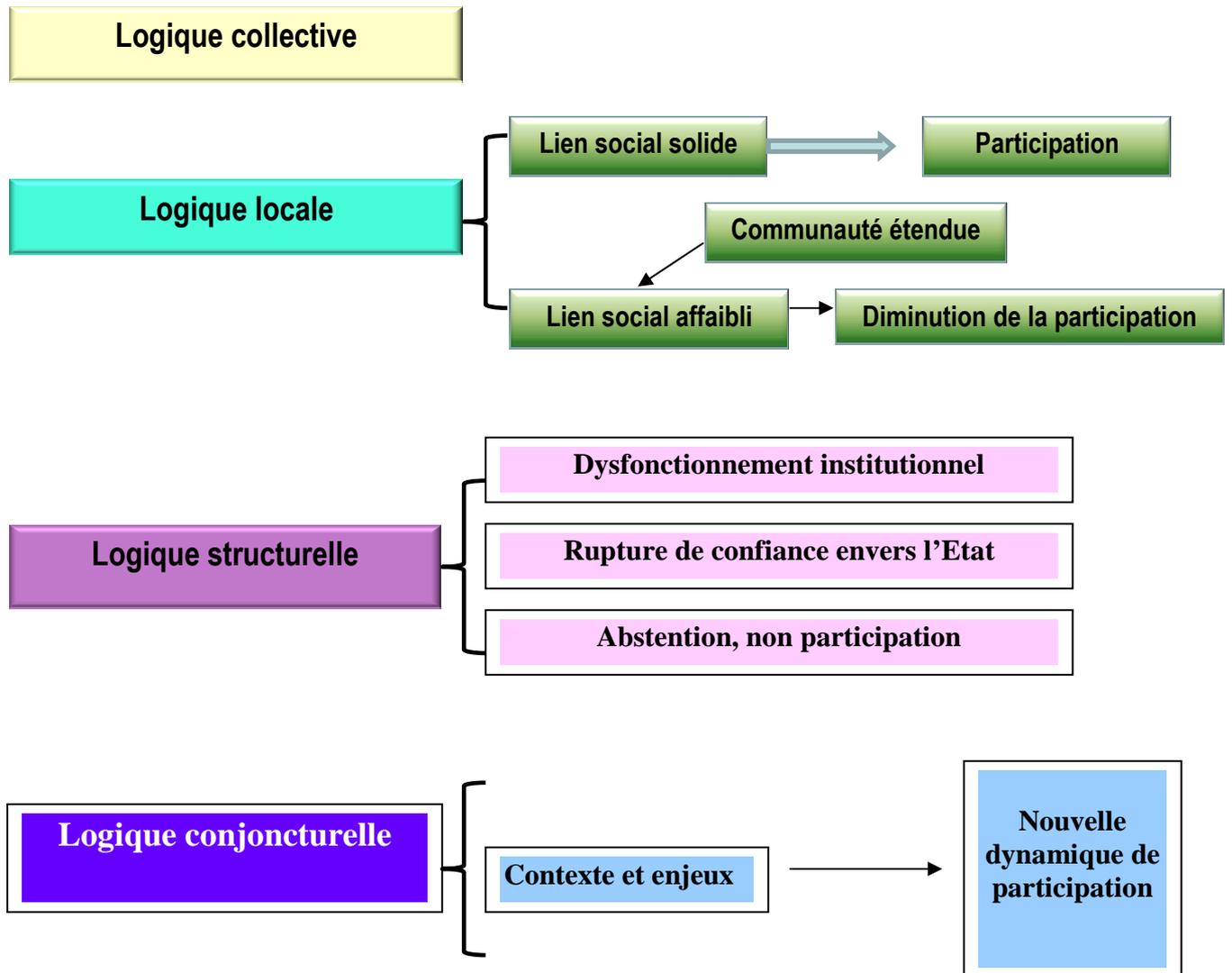
Nous pouvons, par ailleurs, émettre qu'une **logique structurelle** alimente la participation politique des citoyens. Autrement dit, la participation est liée à la structure politique, économique et administrative du pays, tout au moins à la perception citoyenne de ces structures. D'une manière générale, la démocratie a plus de mal à s'instaurer dans les pays en développement que dans les pays riches. La majorité des pays pauvres n'ont entamé la transition démocratique qu'au cours des années 1990, raison pour laquelle la consolidation de la démocratie rencontre des difficultés. Il en résulte des dysfonctionnements institutionnels : corruption, mauvaise gestion des ressources publiques, confusion des frontières entre secteurs privés et secteurs publics, incarnation des institutions dans des personnes, contrôle de l'économie par le politique, équilibre politique fragile, ... Ces fonctionnements défectueux de la société ne favorisent pas la création d'un environnement

qui dynamise la participation. D'un coté, l'insuffisance des moyens financiers permettant de conférer aux citoyens des qualifications nécessaires pour une véritable participation ou simplement pour donner un avis éclairé sur les questions politiques limite la portée de la démocratie et entrave déjà la citoyenneté. D'un autre coté, les pratiques discriminatoires (dans le sens où les plus défavorisés sont souvent exclus) des institutions et leur manque d'intégrité accroissent chez les individus un sentiment d'injustice. Ils vont, par conséquent, être conduits à se distancier des choses publiques et à se soustraire de leurs devoirs de citoyens. Notre étude a démontré qu'en effet, la perception du fonctionnement de la démocratie affecte significativement la participation citoyenne. Notre hypothèse concernant le degré d'enracinement de la démocratie est à l'appui de cette logique structurelle de la participation politique des citoyens.

5.5.4 Logique conjoncturelle :

En dernier lieu, nous nous proposons de définir une **logique conjoncturelle** derrière la participation citoyenne. Plus expressément, l'effet de conjoncture, assimilé de manière plus simple au contexte, contribue à la participation ou à la non participation politique des citoyens. La conjoncture politique, à l'instar des crises, génère de façon momentanée ou permanente chez l'individu un intérêt pour la politique, surtout quand ce qui se produit touche de près son existence (par exemple les risques de chômage dus à la crise). La dynamique de participation de l'individu peut alors changer et ce, de manière radicale, partant du citoyen apathique au militant ou inversement. La participation ne s'explique pas au niveau de l'individu, elle est plus fonction de la situation et du contexte dans le cadre desquels elle est entreprise. Elle varie selon l'importance des élections, c'est-à-dire qu'une élection présidentielle ne mobilise pas le même effectif de citoyens qu'une élection législative. De même, un cataclysme frappant une localité va avoir un impact sur la participation des citoyens. Il est alors nécessaire de tenir compte du contexte pour expliquer la participation politique citoyenne. Notre recherche a permis de constater que d'autres éléments, mis à part mais favorisés par le contexte s'ajoutent aux déterminants de la participation, c'est pourquoi nous nous exprimons en termes de conjoncture. L'avènement des médias comme articulateur entre le pouvoir et le peuple lors des crises en fait une parfaite illustration. A leur tour, les informations vont influencer l'opinion de l'individu et vont ensuite avoir une incidence sur sa participation, ce qui nous conduit à suggérer une logique conjoncturelle dans l'explication de la participation politique citoyenne.

Figure n°5 : Récapitulatif de la logique de la participation politique



Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

Chapitre 6 : Approche prospective et piste de réflexion

Le terme « prospective » renvoie à une étude des mutations du monde et en prévoit les évolutions. Dans le cadre d'une étude sociologique, nous ne pouvons prétendre être habilité à présager avec exactitude les changements à venir. Cependant, notre investigation nous a conduits à quelques pistes de réflexion pouvant permettre de mieux penser la société.

6.1 Education civique et construction de la citoyenneté :

« (...) Une nation ne peut rester longtemps forte quand chaque homme y est individuellement faible, et qu'on n'a point encore trouvé de formes sociales ni de combinaisons politiques qui puissent faire un peuple énergique en le composant de citoyens pusillanimes et mous. » (Tocqueville, 1840).

La participation citoyenne est un processus qui se construit tout au long de la vie et qui dépend de l'interaction entre les facteurs individuels et les facteurs collectifs. Des obstacles relevant des conditions de la vie sociale peuvent freiner son essor. Les problèmes socio-économiques tout comme les facteurs biologiques (exemple le vieillissement) ou simplement le contexte vont influencer la citoyenneté, pouvant d'une part l'accroître et d'autre part la dissoudre.

La citoyenneté implique que l'individu développe ou préserve la conscience d'être un individu vivant en collectivité avec d'autres pour créer ou conserver un milieu permettant à tous un mieux vivre. Le passage allant de la perspective individuelle vers la perspective collective requiert que l'individu dépasse son intérêt personnel en recherchant l'intérêt collectif. Ce processus suppose la possibilité de s'exprimer et d'être entendu et demande alors un climat de confiance. Ce climat ne saurait s'établir sans que chacun ne s'y mette, que chacun témoigne de civilités (respect des bonnes manières et respect des autres) et d'entre aide pour consolider le groupe et pour augmenter le pouvoir d'agir de l'individu comme du groupe.

L'éducation est à la base de tout ce qui a été dit, il faut établir une moule où chaque individu se modèlera en tant que citoyen. Au-delà de la citoyenneté, il est essentiel de construire et de consolider le civisme. La société a le devoir de cultiver et de nourrir en chacun de ses membres le respect, l'attachement et le dévouement pour le pays ou la collectivité dans laquelle il vit. Le dévouement pour l'intérêt public et pour la chose publique

nécessite une conscience politique et implique une connaissance de ses droits en tant que citoyen ainsi que de ses devoirs envers la collectivité. Il convient alors de procéder à une éducation adéquate qui va permettre de produire ce citoyen respectueux de ses devoirs et des principes collectifs. La construction de la citoyenneté est un processus continu alors l'égalité de son appropriation va différer d'un individu à un autre selon la durée de scolarisation et les milieux où il sera amené à vivre. Il s'avère ainsi préférable d'entamer l'inculcation dès le bas âge.

6.2 La socialisation politique :

La socialisation est par définition le « *processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre* » (Guy ROCHER, 1968). L'homme ne naît pas social mais il le devient à force d'interaction avec son milieu. La socialisation se charge de conduire l'« être individuel » à devenir un « être social » (Durkheim, 1985). Elle relève d'un apprentissage de la vie en société, un processus d'intériorisation des connaissances, des modèles comportementaux et de tout ce qui distingue l'individu en tant que membre d'un groupe et d'une société. Les mécanismes de socialisation sont directement liés à la manière dont l'identité, le rapport avec la société, les sentiments d'appartenance de l'individu se construisent. La portée de la socialisation qui nous intéresse est celle qui cherche à rendre compte de la manière dont les individus sont intégrés dans la société pour comprendre par quel processus la société en question inscrit ses membres dans des réseaux et des solidarités. La socialisation permet à l'individu d'acquérir un idéal de vie propre à une société ou encore à un contexte défini tel que l'ère de la démocratie. Elle transmet à l'individu une manière de penser en même temps qu'elle donne accès à des modèles et des règles de conduite auxquels se conformer. La socialisation est nécessaire au bon fonctionnement de la société étant donné qu'elle permet une cohésion sociale.

La socialisation est politique quand elle s'agit plus spécifiquement du mécanisme de formation et de transformation des systèmes individuels de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques. La socialisation politique désigne le "*processus d'inculcation des normes et valeurs qui organisent les perceptions par les agents sociaux du pouvoir politique*

*(dimension verticale) et des groupes de références (dimension horizontale).*¹⁷ Compte tenu du caractère interactif de la socialisation, l'individu socialisé n'adopte pas une disposition passive mais peut influencer son environnement et agit en tant qu'acteur. En ce sens, la socialisation politique est un processus d'interaction sociale où les connaissances, valeurs et représentations politiques des individus évoluent et se modifient au gré de leurs échanges au sein de la société. Pourquoi nous intéressons nous à la socialisation politique ?

La socialisation politique a des fonctions et des finalités aussi bien d'ordre social qu'individuel. Elle peut être considérée comme un mécanisme de régulation ou de stabilisation sociale. En effet, en transmettant la culture politique, les normes et valeurs qui vont avec, la socialisation politique assure une permanence, une consolidation et une cohésion du système politique déjà établi. La permanence renvoie à une logique de reproduction, dressant une forme de stabilité verticale dans la mesure où il est question d'un système politique qui se succède à lui-même et qui se lèguera d'une génération à une autre sans rupture. La cohésion quant à elle revêt plus une stabilité horizontale qui permet d'instaurer un équilibre au sein de la société où l'acteur social a bénéficié d'une construction d'identité politique et sociale. La finalité de la socialisation politique devient pour l'individu un garant de son insertion dans les différents groupes d'appartenance. L'utilité et tout l'intérêt porté pour la socialisation politique reposent sur le fait qu'elle assure une formation d'identité et de compétence politique de l'individu socialisé, tout en maintenant une cohésion du système politique et des groupes.

Caractéristiquement, la socialisation est interactive et continue. Les milieux de socialisation ainsi que les agents de socialisation constituent les principaux vecteurs chargés de sa construction. Ces vecteurs dont le rôle est important s'agissent entre autres de la famille, de l'école, des groupes de pairs, des partis politiques, des médias, ... Chaque information ou chaque nouvelle expérience peut déboucher à une restructuration complète ou partielle du produit de la socialisation. Par conséquent, la socialisation politique peut être manifeste, formelle et délibérée quand l'individu s'accommode aux normes et affirme volontairement ses préférences. Elle peut également être latente, impersonnelle et non intentionnelle quand l'individu subit passivement les influences extérieures. En tout point émerge la délicatesse du rôle des autorités légitimes et des médias dans la socialisation politique. Puisque nous vivons

¹⁷ Philippe Braud, 2008, *Sociologie politique*, in Nicolas Rouillot, La socialisation politique, <http://www.le-politiste.com/>

actuellement dans un monde où la communication médiatique est de plus en plus incontournable, c'est surtout à travers les médias que les personnalités politiques se popularisent alors l'image de la politique projetée par les médias est particulièrement influente dans la formation de l'identité individuelles et collective.

D'un point de vue plus pratique, la politique doit être abordée avec une nouvelle vision caractérisée par une accessibilité plus facile. La culture politique selon laquelle c'est un domaine réservé à une minorité privilégiée ainsi que le mythe du pouvoir destiné à un cercle fermé doivent être rompus. Les affaires de l'Etat ne doivent pas recouvrir trop de mystère aux yeux des citoyens. On doit pouvoir aborder le sujet politique sans en subir des conséquences dévastatrices. En somme, il s'agit de procéder à la *démocratisation de la politique* et la socialisation politique en est le mécanisme adéquat en sa qualité de contribuer à la construction et à la formation de l'identité politique de l'individu, lui permettant d'acquérir certaines compétences qui jouent un rôle non négligeable sur sa participation. Dans la logique d'interdépendance et d'interaction entre milieux, agents socialisateurs et individu socialisé, chaque acteur est tenu de respecter son rôle conformément à l'éthique qui le régit.

6.3 L'éthique politique :

Madagascar est proie à des crises à répétition caractérisées essentiellement par un soulèvement pour la justice et la liberté mais surtout un soulèvement contre l'immoralité d'un régime jugé dénué d'éthique de gouvernement.

Les insurrections populaires dénoncent les fléaux moraux tels que le clientélisme et la corruption, manifestent un désenchantement à l'égard du comportement des politiciens et affirment une requête d'un minimum d'éthique en politique.

A l'issue des crises, de nouvelles questions émergent, relevant d'une sorte de problème de conscience de tous les acteurs, des élites comme de la masse par rapport aux normes qui régissent la vie collective. En effet, souvent, la société est contrainte de faire face à la prolifération des intérêts particuliers et du corporatisme, à l'usage abusif des droits de grève, à la forte expansion des demandes sociales, à la montée de la violence comme moyen d'expression, ...en bref, un véritable règne de l'égoïsme. C'est l'ensemble des composantes de la communauté (des hommes politiques aux citoyens) qui est touché par un problème moral.

La politique relève d'un ordre moral compte tenu de sa volonté de faire prévaloir les intérêts publics sur les intérêts privés ou encore dans sa volonté de respecter les droits de l'homme. De ces valeurs morales se définit une vertu : l'éthique. Moral ou éthique, le concept renvoie au domaine des mœurs politiques comme grille de valeurs au nom desquelles les actions devraient être entreprises. Il s'agit d'engager des actions estimées bonnes et en même temps de respecter les normes, les obligations et les interdictions. L'éthique regroupe l'ensemble des principes de consensus qui règlementent et qui guident les actions de l'individu à l'intérieur de la société.

La démocratie représente un régime politique à fort potentiel éthique : les principes d'égalité, de justice et de liberté sont à vertu morale. La consolidation de la société malgache qui se réclame démocratique ne peut se détourner de l'usage de l'éthique dans chaque domaine de la vie publique, à tous les niveaux et par tous les acteurs sans exception.

Le climat politique caractérisé par l'éveil citoyen, dans sa visée d'une refondation de la démocratie, est particulièrement attentif à la citoyenneté. C'est généralement au niveau de la liberté que tournent les intérêts et les controverses à l'égard du citoyen. La qualité de citoyen est indissociable de la jouissance de liberté. En ce sens, la liberté est une des manifestations de l'exercice de la souveraineté du peuple et sous-entend une certaine autonomie par rapport au pouvoir. Cette autonomie s'exprime au travers de l'expansion de différentes formes d'expression citoyenne (association, société civile, ouverture médiatique, partis politiques, ...). La question éthique relève à présent de l'usage que le citoyen fait de la liberté si le lien étroit entre liberté et citoyenneté n'est plus à démontrer. Les droits démocratiques avec leur contenu moral sont vides de sens si l'individu ne parvient pas à se représenter sa citoyenneté. Autrement dit, la citoyenneté obéit au principe du respect moral, la liberté de l'individu doit dépasser une acception individualiste et se traduire plus dans un devoir concret envers ce qui est général et commun. Il s'agit de la participation à la chose publique (la participation politique citoyenne). Cela ne peut cependant se faire sans passer par le droit à l'information et à la formation. Pour éviter les fluctuations qui, à tort, pourraient amener à user abusivement de la liberté, l'éducation à l'éthique est utile. C'est à toute la collectivité qu'incombe le rôle de l'éducation, la société a la responsabilité morale d'un encadrement face aux risques de dérapage qu'affrontent les efforts de pacification et de civisme.

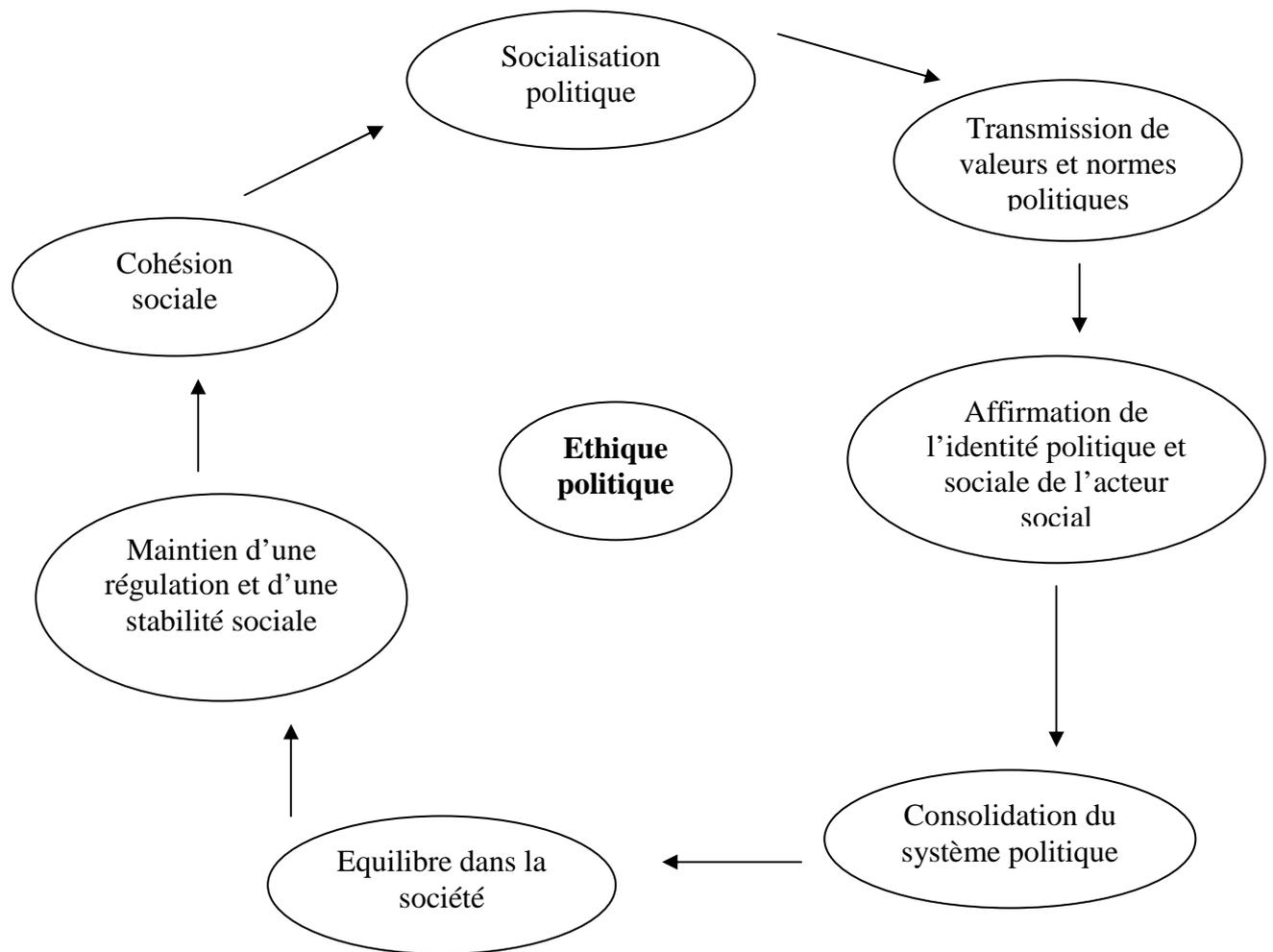
Le sens et les limites de l'exercice de la liberté sont déterminés par la responsabilité qui relève également d'ordre éthique. Au-delà de la liberté, la citoyenneté c'est la reconnaissance des interdépendances au sein de la collectivité qui débouche sur une conscience de la responsabilité : le sens des devoirs collectifs. La responsabilité concerne tous les acteurs, il ne s'agit pas uniquement des gouvernants.

Dans les sociétés marquées par l'instabilité politique, l'insécurité, la précarité de l'économie,...le manque de conscience civique et politique favorise les conflits d'intérêts, les abus de pouvoir et de droit, l'indiscipline ainsi que les formes multiples d'incivilités. L'édifice d'une société démocratique ne s'arrête pas à l'institution d'un ensemble de normes mais exige un engagement citoyen individuel et collectif, c'est-à-dire une conscience de la citoyenneté en tant qu'éthique qui inspire l'action de l'individu.

Par ailleurs, à Madagascar, la succession du pouvoir s'est essentiellement opérée à la suite de soulèvement populaire. On note alors une défiance à l'égard de la politique, traumatisée par les pratiques du régime déchu, la population reste méfiante. Nous assistons alors à une société en crise de légitimité du politique. Le recours à l'éthique concourt à la restitution de la confiance citoyenne et de la reconstitution du *contrat social*. Les citoyens ont le besoin de sentir que le pouvoir est exercé par les bonnes personnes suivant de bonnes pratiques et ce, en vue du bien commun. Légitimité et confiance sont complémentaires : la légitimité ne saurait s'établir sans que la confiance ne soit établie. La confiance mutuelle entre gouvernants et gouvernés est utile pour éviter une désintégration de la société et pour rendre possible le développement et le fonctionnement de la démocratie. Le manque de clarté de la scène politique en plus des désillusions des régimes précédents entasse l'insatisfaction citoyenne vis-à-vis de tout ce qui est politique. Les politiciens doivent alors témoigner d'une attitude et de comportement conforme à l'éthique et cadrer avec l'attente citoyenne : personnalité fiable, digne de confiance, intègre, en totale rupture avec les pratiques nébuleuses du passé. L'opportunisme politique est également à éviter. La légitimité relève de la capacité de remplir les promesses tenues en définissant des objectifs réalistes et transparents et surtout de la prédisposition à rendre compte auprès des citoyens.

En résumé, la recomposition de la société passe par un renouveau des pratiques politiques au niveau de la sphère du pouvoir mais aussi par la réintégration politique des citoyens. D'une manière plus directe, au-delà de l'éthique politique, une éthique sociale doit régir la vie collective.

Figure n°6 : Récapitulatif de l'approche prospective



Source : Enquêtes personnelles, Avril 2012

Conclusion générale :

En quelques décennies, la vision du monde a beaucoup évolué dans le sens de la valorisation du capital humain. La résolution des problèmes qui affectent le monde est davantage axée sur le respect des droits de l'homme. Pauvreté, développement, paix, sécurité, et bien d'autres encore deviennent des sujets préoccupants à l'égard desquels les pays à travers le monde se montrent de plus en plus sensibles.

Même si les domaines de la vie de la société sont interdépendants, la politique est incontestablement le pôle qui orchestre les autres secteurs tout comme il est le centre où gravitent et dont dépendent ces derniers. En effet, les changements et les améliorations sociales s'inscrivent dans un cadre politique solide. La conception universelle de l'idéal politique est la démocratie. On y fonde tous les espoirs pour résoudre les maux que subit la société. Ainsi, le mouvement de démocratisation connaît des avancées indéniables à l'échelle planétaire.

A Madagascar, les citoyens ont conscience de la démocratie mais peut-être uniquement en raison de sa vulgarisation et de sa promotion fulgurantes depuis quelques décennies. Le comportement politique des malgaches n'est pas en toute conformité avec le modèle du citoyen. Pourtant, il n'y a point de démocratie sans une participation active des citoyens. Nous constatons de fait dans le pays que la démocratie ne bénéficie pas de l'appui des citoyens en termes de participation et le citoyen, pour sa part, ne se sent pas vivre dans une démocratie. Notre recherche aboutit alors à la déduction selon laquelle, la démocratie est en cours de construction et d'instauration dans le pays. L'institution de toute communauté politique part d'un ensemble de valeurs transcendantes consenties par les membres. Et au-delà d'une appartenance passive, chacun doit manifester une véritable volonté de vivre ensemble. En contexte de démocratie, l'individu devient citoyen et la citoyenneté ne trouve sa justification que dans la mesure de sa contribution au bien de la communauté et à l'intérêt général. La participation politique citoyenne est de la plus haute importance pour l'édifice d'une société démocratique. Si cette démocratie peine à se construire, c'est parce que toute société démocratique ne peut se concevoir sans individu démocratique : à priori, la faille se situe au niveau de la formation de compétence politique des citoyens. Outre ce constat, notre étude a permis de ressortir des logiques de participation qui dépassent les facteurs sociaux.

La pauvreté qui perdure faisant un nombre croissant d'exclus et le mal à atteindre un niveau de développement plus avancé, relève en partie d'un manque de volonté populaire, d'une apathie citoyenne et d'une faible mobilisation des acteurs sociaux. Toutefois, l'appréhension des logiques de participation des citoyens a débouché sur un facteur explicatif plus pertinent. Madagascar souffre d'une crise institutionnelle et d'une crise d'ordre éthique constituant un obstacle à la construction de la citoyenneté et corollairement à la consolidation de la démocratie.

Le renforcement de l'approche participative comme nouvelle approche du développement est ingénieux dans la mesure où la participation citoyenne contribue grandement à établir l'équité sociale, la justice et l'égalité. Cependant, c'est dans la logique même de la participation que le concept trouve ses limites. Conformément aux logiques qui animent la dynamique citoyenne en termes de participation, la problématique du développement est à orienter du côté de la réforme institutionnelle et du changement structurel.

L'acteur social ne peut agir efficacement dans un environnement instable. Les projets de développement resteront infertiles tant que la société n'avance pas dans le sens de la création d'une administration publique saine, d'institution formelle, d'un système à la portée de tous. Si l'approche participative pense le développement par le bas, la réforme nécessaire à son effectivité s'opère par le haut.

La proximité du pouvoir politique et de la chose publique est essentielle. Le concept de décentralisation émerge donc comme une étape favorable à l'essor du développement. N'étant pas une notion toute nouvelle, il convient de la renforcer et de la consolider pour que dorénavant elle puisse aboutir à des résultats plus probants. Etant donné qu'une logique locale intervient dans l'engagement des citoyens, la décentralisation contribuerait au rapprochement de l'administration des citoyens, orientant davantage la participation vers la qualité de formelle pour rejoindre l'idée d'une citoyenneté active. Les démarches de participation s'intègrent davantage dans les logiques de développement communautaire que dans le développement global du pays. Etape par étape, il convient de procéder à la participation de la population aux affaires publiques, la constitution d'institutions locales et la mise au point de procédures de démocratie directe (consultation, concertation, ...).

Le financement du développement par le biais des projets, une pratique jusqu'alors courante à Madagascar, a contribué à affaiblir voire même à éteindre la capacité individuelle

et collective de réfléchir et d'innover pour apporter à la société un changement positif. Le concept d' «empowerment» ou processus d'acquisition de moyens pour renforcer la capacité d'action de l'individu ou du groupe, est une piste qu'il convient de percer pour qu'à travers la participation politique citoyenne se construit une logique d'autorégulation interne débouchant à l'idéal du développement endogène.

Bibliographie :

Ouvrages généraux :

- 1- CAPLOW (T.), 1970, *L'enquête sociologique*, Paris, Armand Colin
- 2- DURKHEIM (E.), 1893, *De la division du travail social*, PUF
- 3- DURKHEIM (E.), 1895, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF
- 4- DURKHEIM (E.), 1985, *Education et sociologie*, Paris, PUF
- 5- OLIVIER de SARDAN (J-P), 1995, *Anthropologie et développement*, Karthala
- 6- LEBARON (F.), 2009, *La sociologie de A à Z*, Dunod
- 7- ROCHER (G.), 1968, *Introduction à la sociologie générale*, Montréal : HMH
- 8- TOURAINE (A.), 1965, *Sociologie de l'action*, Seuil

Ouvrages spécifiques :

- 9- BLAIS (M.), 1972, *Participation et contestation : L'Homme face aux pouvoirs*, Collection Pensées actuelles, Beauchemin
- 10- BOUDON (R.), 1979, *La logique du social*, PUF
- 11- BOURDIEU (P.) et PASSERON (J-C), 1964, *Les héritiers*, Paris, Minuit
- 12- BOURDIEU (P.), 1980, *Le sens pratique*, Minuit
- 13- BOURDIEU (P.), 1982, *La distinction*, Minuit
- 14- Boutros Boutros-Ghali, 2003, *L'interaction démocratie et développement. Rapport de synthèse*, Paris, Unesco
- 15- ESOAVELOMANDROSO (M) et FELTZ (G), 1995, *Démocratie et développement. Mirage ou espoir raisonnable*, Karthala, Omalý sy anio
- 16- GAXIE (D.), 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation démocratique*, Seuil
- 17- MEISEL (N) et al, 2008, *La « Bonne gouvernance » est-elle une bonne stratégie de développement*, AFD
- 18- OLSON (M.), 1987, *Logique de l'action collective*, PUF
- 19- ROSANVALLON (P.), 2006, *La contre démocratie*, Paris, Seuil
- 20- TOCQUEVILLE (A.), 1840, *De la démocratie en Amérique*, Tome II, Les classiques des sciences sociales

Revues et publications:

- 21-** Hilde T. Himmelweit, *La socialisation politique*, in Revue internationale des sciences sociales, Les dimensions politiques de la psychologie, vol. XXXV, n°2, Unesco, 1983, p.263-285
- 22-** KOUVOUAMA (A.), *Penser la politique en Afrique*, in *Politique Africaine* n° 77 : Philosophie et politique en Afrique, Paris, Karthala
- 23-** MAZRUI (A.), *Ingénierie politique en Afrique*, in Revue internationale des sciences sociales, Les dimensions politiques de la psychologie, vol. XXXV, n°2, Unesco, 1983, p.311-329
- 24-** ROUBAUD (F.) et al, 2006, *Gouvernance et démocratie en Afrique : la population a son mot à dire*, in *Afrique Contemporaine* n°220, p21-31
- 25-** ROUBAUD (F.), *Croissance économique et crise politique : Madagascar refuse-t-elle le développement ?*, in *Afrique contemporaine*, Trimestriel n°202-203, La documentation française, 2002, p.3-15
- 26-** SARDAN (J-P), *Le culturaliste traditionaliste africaniste*, in *Cahiers d'Etude africaine*, 2010, p.419-453

Rapports :

- 27-** Enquête périodique auprès des ménages 2010, Rapport principal, INSTAT /DSM
- 28-** PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2002, Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté
- 29-** PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2011, Durabilité et équité : un Meilleur Avenir pour Tous
- 30-** Rapport national sur le développement humain 2010, Micro entreprises, emploi et développement humain

Articles et sources électroniques :

- 31-** BOUTALEB (K), *Démocratie, Etat de droit et bonne gouvernance en Afrique : le cas de l'Algérie*, www.francophonie-durable.org/.../colloque-ouaga-a5-boutaleb.pdf
- 32-** CHARLES (C) et al, *Vers l'harmonisation de la bonne gouvernance*, www.institut.gouvernance.org/fr/analyse/fiche.analyse-303

- 33-** Daniel Armah-Attoh, 2006, Participation politique et perception populaire de la responsabilité politique au Ghana, www.afrimap.org/.../Ghana%20popular%20perception
- 34-** FLACHER (B), La participation politique, <http://www.aix-mrs.iufm.fr>
- 35-** GUILLOT (P.), L'engagement politique, ph.guillot.voila.net/Publication/Engagement.pdf
- 36-** GUILLOT (P.), La participation politique, ph.guillot.voila.net/Publication/Participation.pdf
- 37-** KALULAMBI PONGO (M), Démocratie et développement durable en Afrique francophone : éléments pour un débat, www.francophonie-durable.org/.../colloque-ouaga-a5-kalulambi.pdf
- 38-** KOULIBALY (S), Participation citoyenne, bonne gouvernance et développement : les conditions de la durabilité sociale des actions de développement, www.francophonie-durable.org/.../colloque-ouaga-a5-coulibaly.pdf
- 39-** Mhammed ECHKOUNDI, Hicham HAFID, 2011, Bonne gouvernance et lutte contre la pauvreté: quelle articulation possible?
- 40-** POLERE (C), 2007, L'action directe : extension des modes de participation politique, ou menace pour la démocratie ? www.millenaire3.com
- 41-** ROUILLOT (N.), La socialisation politique, www.le-politiste.com
- 42-** <http://wikidemocratie.com>
- 43-** <http://www.toupie.org/dictionnaire>
- 44-** <http://www.yonet.org/sprp.php?article549>

Tables des matières :

Remerciements

Sommaire

Introduction générale	01
I. Choix du thème et du terrain	02
II. Problématique.....	03
III. Objectifs	03
IV. Hypothèses	03
V. Méthodologie	04
VI. Problèmes rencontrés et limites de la recherche	07
VII. Plan	08
<u>Première partie : CONCEPTUALISATION THEORIQUE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE</u>	
Chapitre 1 : Notions autour de la participation politique	09
1.1 <u>Contexte et justification</u>	09
1.1.1 Développement et participation	09
1.1.2 Démocratie et participation	12
1.1.3 Bonne gouvernance et participation	14
1.2 <u>Atour de la participation</u>	17
1.2.1 Essai de définition	17
1.2.2 La citoyenneté	19
1.2.3 Typologie de la participation politique	20
1.2.3.1 La participation politique conventionnelle	20
1.2.3.2 La participation politique non conventionnelle.....	21
Chapitre 2 : Cadre théorique et présentation du terrain	23
2.1 <u>Cadre théorique</u>	23
2.1.1 L’habitus, le champ, le capital	24
2.1.2 Le modèle du passager clandestin	27
2.1.3 Compétence politique et inégalité de politisation	27
2.2 <u>Présentation du terrain</u>	28
2.2.1 Historique	29
2.2.2 Description	29

<u>Deuxième partie</u> : IDENTIFICATION ET ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PARTICIPATION POLITIQUE	33
Chapitre 3 : Approche descriptive des données	33
3.1 <u>Description de l'échantillon</u>	33
3.1.1 Education	34
3.1.2 Catégorie sociale	35
3.2 <u>Autour de la perception de la démocratie</u>	36
3.2.1 Aspiration démocratique des citoyens	36
3.2.2 Définition citoyenne de la démocratie	36
3.2.3 Evaluation de la pratique démocratique à Madagascar	37
3.2.4 Evaluation du processus électoral	39
3.3 <u>Atour de la citoyenneté et de la participation politique</u>	40
3.3.1 Intérêt pour la politique	40
3.3.2 Dynamique de la participation au vote	40
3.3.3 Définition de la citoyenneté	41
3.3.4 Manifestation de la participation politique	42
3.4 <u>La citoyenneté au niveau de la communauté</u>	43
3.5 <u>Les médias dans la participation politique citoyenne</u>	45
3.5.1 Les médias	45
3.5.2 Les citoyens par rapport à l'information	46
3.5.3 Opinion citoyenne sur les médias	46
3.5.4 Aperçu de la réalité sur le rapport médias/politique	47
Chapitre 4 : Approche analytique	49
4.1 <u>Les formes de la participation politique citoyenne</u>	49
4.2 <u>Les facteurs sociaux de la participation politique</u>	49
4.2.1 Les facteurs biologiques	50
4.2.1.1 Sexe	50
4.2.1.2 Age	51
4.2.2 Facteurs socio-économiques	52
4.2.2.1 Niveau d'instruction	52
4.2.2.2 Niveau de revenu	53
4.3 <u>Les facteurs politiques de la participation politique</u>	54
4.3.1 Représentation individuelle de la politique	54

4.3.2 Accès aux informations	55
4.3.3 L'environnement politique	56
Troisième partie : LOGIQUE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE, APPROCHE	
PROSPECTIVE ET PISTE DE REFLEXION	58
Chapitre 5 : Validation des hypothèses	58
5.1 Rappel	58
5.2 Les conditions sociales de la participation politique	58
5.3 L'enracinement du système démocratique	61
5.4 L'adhésion des citoyens aux principes démocratiques	62
5.5 La logique de la participation politique citoyenne	63
5.5.1 Logique collective	63
5.5.2 Logique locale	63
5.5.3 Logique structurelle	64
5.5.4 Logique conjoncturelle	65
Chapitre 6 : Approche prospective et piste de réflexion	67
6.1 Education civique et construction de la citoyenneté	67
6.2 La socialisation politique	68
6.3 L'éthique politique	70
Conclusion générale	74
Bibliographie	77
Table des matières	80
Annexes	

LISTE DES ABREVIATIONS :

IDH : Indice de Développement Humain

PMA : Pays les Moins Avancés

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

ACP : Afrique Caraïbes Pacifique

LISTE DES TABLEAUX :

<u>Tableau n° 1</u> : Répartition par âge et par sexe	7
<u>Tableau n°2</u> : Les capitaux dans la théorie de Pierre Bourdieu	26
<u>Tableau n°3</u> : Répartition de la population de la Commune par Fokontany	29
<u>Tableau n°4</u> : Infrastructure de la commune	30
<u>Tableau n°5</u> : Structure du Fokontany Antanjona	31
<u>Tableau n°6</u> : Structure de la population	32
<u>Tableau n°7</u> : Répartition suivant la situation matrimoniale	33
<u>Tableau n°8</u> : Répartition suivant le niveau d'instruction	34
<u>Tableau n°9</u> : Répartition suivant la taille du ménage et le revenu mensuel par ménage	35
<u>Tableau n° 10</u> : Faveur pour la démocratie	36
<u>Tableau n°11</u> : Définition de la démocratie	37
<u>Tableau n°12</u> : Perception du fonctionnement de la démocratie à Madagascar	38
<u>Tableau n°13</u> : Perception du respect de la démocratie à Madagascar	38
<u>Tableau n°14</u> : Perception des élections	39
<u>Tableau n°15</u> : Intérêt pour la politique	40
<u>Tableau n°16</u> : Participation aux élections	41
<u>Tableau n°17</u> : Participation politique des citoyens	42
<u>Tableau n°18</u> : Intérêt pour l'information	46

LISTE DES FIGURES:

<u>Figure n°1</u> : Rapport entre participation et développement humain	11
<u>Figure n°2</u> : Bonne gouvernance et participation	17
<u>Figure n°3</u> : Récapitulation de la participation politique	21
<u>Figure n°4</u> : Récapitulatif de l'approche analytique des résultats	57
<u>Figure n°5</u> : Récapitulatif de la logique de la participation politique	66
<u>Figure n°6</u> : Récapitulatif de l'approche prospective	73

LISTE DES GRAPHIQUES :

<u>Graphique n°1</u> : Participation aux élections suivant le sexe	50
<u>Graphique n°2</u> : Participation aux élections suivant l'âge	51
<u>Graphique n°3</u> : Participation aux élections suivant le niveau d'instruction	52
<u>Graphique n°4</u> : Participation aux élections suivant le niveau de revenu	53
<u>Graphique n°5</u> : Participation aux élections suivant l'intérêt pour la politique	54
<u>Graphique n°6</u> : Participation aux élections suivant la faveur pour la démocratie	55
<u>Graphique n°7</u> : Participation politique et accès aux informations	55
<u>Graphique n°8</u> : Participation aux élections suivant la perception de la démocratie à Madagascar	56

ANNEXES

Questionnaire :

Informations générales :

1-Sexe :

1- homme 2-femme

2-Age :

1- moins de 25ans ; 2- [25 ; 30[;

3- [30 ; 35[; 4- [35 ; 40[

5- [40 ; 45[; 6- [45 ; 50[;

7- [50 ; 55[; 8- [55 ; 60[;

9- plus de 60ans

3-Etat civil :

1-célibataire ; 2-marié(e) ; 3-divorcé(e) ; 4- veuf

4-Niveau d'instruction :

1-jamais scolarisé ; 2-primaire

3-secondaire ; 4- lycée

5-université ; 6-diplôme universitaire

5-Taille du ménage :

6-Dans quelle tranche de revenu se situe votre foyer ?

1-moins de 100 000Ar ; 2- [100 000-300 000[

3- [300 000-600 000[; 4- [600 000-1000 000[

5- plus de 1000 000

Perception de la démocratie :

7-Vous intéressez-vous aux affaires publiques et à la politique ?

1- oui 2- non

8- Pourquoi ?

9-Suivez-vous les informations ?

1-oui 2-quelques fois 3-non

10-Par quels moyens suivez-vous les infos ?

1-radio 2-télé 3-journaux 4-internet

11-Avec quelle fréquence suivez-vous les infos ?

1-moins d'une fois dans la semaine

2-2 à 3 fois dans la semaine

3-tous les jours

12-Comment trouvez-vous le journalisme à Madagascar ?

13- Madagascar est un pays démocratique, d'après vous, la démocratie fonctionne-t-elle bien dans le pays ?

1-oui 2-assez 3-non

14- Etes-vous favorable à la démocratie ?

1-oui 2-non

15- Parmi les propositions suivantes, quelles sont pour vous les 03 principes fondamentaux de la démocratie ?

1-élection libre et transparente

2-respect des droits de l'homme

3-opinion publique et liberté des médias

4-égalité devant la loi

5-participation citoyenne

6-transparence

16- Parmi les propositions précédentes, lesquelles sont d'après vous les mieux respectées à Madagascar ?

- 1-élection libre et transparente
- 2- respect des droits de l'homme
- 3-opinion publique et liberté des médias
- 4-égalité devant la loi
- 5-participation citoyenne
- 6-transparence
- 7-aucune

Autour de la citoyenneté et de la participation politique :

17- Etes-vous inscrit à la liste électorale ?

- 1-oui
- 2-non
- 3- ne sais pas

18- Participez-vous aux élections ?

- 1-oui
- 2-quelques fois
- 3-non

19- Comment trouvez-vous les élections à Madagascar ?

- 1-fiabiles
- 2-peu fiabiles
- 3-pas fiabiles

20- Vous sentez-vous représentés par les élus ?

- 1-oui
- 2-assez
- 3-non

21- Parmi les suggestions suivantes, quelles sont les 03 caractéristiques qui définissent et correspondent au mieux au fait d'être un citoyen pour vous ?

- 1-électeur
- 2-sujet de droits et de devoirs
- 3-avoir accès à la protection légale et à la justice
- 4-être libre
- 5-membre d'une nation et participer à la vie sociale
- 6-respecter et contribuer au bon fonctionnement de la vie de la société
- 7-participation politique et acteur de la démocratie

22- Auxquelles des activités suivantes avez-vous déjà participé ?

- 1-discussions politiques
- 2-débats et conférences politiques
- 3-manifestation (propagande, grève,..)
- 4-réunions communautaires (Fokontany, Fokonolona)
- 5-se joindre à d'autres pour soulever un problème
- 6-adhérer à des associations ou partis politiques
- 7-contacter des responsables

23- Quels sont pour vous les meilleurs moyens pour se faire entendre et influencer les décisions politiques ?

24- Etant donné que Madagascar est un pays démocratique, les élections suffisent-elles à maintenir la souveraineté du peuple ?

- 1-oui 2-non

25- La participation citoyenne est-elle utile ?

- 1-oui 2-non

26- Que suggérez-vous pour rendre effective la participation citoyenne ?

TITRE II
DES LIBERTES, DES DROITS ET DES DEVOIRS DES CITOYENS
SOUS-TITRE PREMIER
DES DROITS ET DES DEVOIRS CIVILS ET POLITIQUES

Article 10.- Les droits individuels et les libertés fondamentales sont garantis par la Constitution et leur exercice est organisé par la loi.

Article 11.- Le droit de toute personne à la vie est protégé par la Loi. La mort ne peut être infligée à quiconque intentionnellement.

La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendue absolument nécessaire pour assurer la défense de toute personne contre la violence illégale.

Nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants.

En particulier, il est interdit de soumettre une personne sans son libre consentement à une expérience médicale ou scientifique.

Article 12.- Toute personne a droit à la liberté et ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraire. Nul ne peut être poursuivi, arrêté ou détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Tout individu victime d'arrestation ou de détention illégale a droit à réparation.

Article 13.- Les libertés d'opinion et d'expression, de communication, de presse, d'association, de réunion, de circulation, de conscience et de religion sont garanties à tous et ne peuvent être limitées que par le respect des libertés et droits d'autrui, et par l'impératif de sauvegarde de l'ordre public, de la dignité nationale et de la sécurité de l'Etat.

Article 14.- Tout individu a droit à l'information.

L'exercice de ce droit comporte des devoirs et des responsabilités et peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires dans une société démocratique.

L'information sous toutes ses formes n'est soumise à aucune contrainte préalable.

La liberté d'information, quel qu'en soit le support, est un droit et n'est soumise à aucune contrainte préalable.

Toute forme de censure est interdite.

L'exercice de la profession de journaliste est organisé par la Loi.

Article 15.- Tout ressortissant malagasy a le droit de quitter le territoire national et d'y rentrer dans les conditions fixées par loi. Tout individu a le droit de circuler et de s'établir librement sur tout le territoire de la République dans le respect des droits d'autrui et des prescriptions de la loi.

Article 16.- Tout individu est assuré de l'inviolabilité de sa personne, de son domicile et du secret de sa correspondance.

Nulle perquisition ne peut avoir lieu qu'en vertu de la loi et sur l'ordre écrit de l'autorité judiciaire compétente, hormis le cas de flagrant délit.

Nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi promulguée et publiée antérieurement à la commission de l'acte punissable. Nul ne peut être puni deux fois pour le même fait.

La loi assure à tous le droit de se faire rendre justice et l'insuffisance des ressources ne saurait y faire obstacle.

L'Etat garantit la plénitude et l'inviolabilité des droits de la défense devant toutes les juridictions et à tous les stades de la procédure, y compris celui de l'enquête préliminaire, au niveau de la police judiciaire ou du parquet.

Toute pression morale ou toute brutalité physique pour appréhender une personne ou la maintenir en détention sont interdites.

Tout prévenu ou accusé a droit à la présomption d'innocence jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie par une décision de justice devenue définitive.

La détention préventive est une exception.

Article 17.- Toute personne a le droit de constituer librement des associations sous réserve de se conformer à la loi. Ce même droit est reconnu pour la création de partis politiques.

Les conditions de leur création sont déterminées par une loi sur les partis politiques et leur financement. Sont interdits les associations et les partis politiques qui mettent en cause l'unité de la Nation et les principes républicains, et qui prônent le totalitarisme ou le ségrégationnisme à caractère ethnique, tribal ou confessionnel. Les partis et organisations politiques concourent à l'expression du suffrage.

La Constitution garantit le droit d'opposition démocratique.

Suite aux élections législatives, les groupes politiques d'opposition désignent un chef de l'opposition. A défaut d'accord, le chef du groupe politique d'opposition, groupe ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés lors du vote, est considéré comme chef de l'opposition officiel.

Le statut de l'opposition et des partis d'opposition, reconnu par la présente Constitution et leur donnant notamment un cadre institutionnel pour s'exprimer, est déterminé par la loi.

Article 18.- Tout citoyen a le droit de se porter candidat aux élections prévues par la présente Constitution, sous réserve des conditions fixées par la loi.

Article 19.- Dans l'exercice des droits et libertés reconnus par la présente Constitution, tout individu est tenu au devoir de respect de la Constitution, des Institutions, des lois et règlements de la République.

Source : Projet de constitution présenté par le comité consultatif, Septembre 2010

Titre : LOGIQUE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE CITOYENNE

Cas de la Commune Ambavahaditokana Itaosy

Présenté par : Rojo Mbolatiana RASOLOFOMANANA

Née le : 29 Mai 1988

À : Antananarivo

Nombre de page :	82
Nombre des références bibliographiques :	44
Nombre de tableau :	18
Nombre de figure :	06
Nombre de graphique :	08
Rubrique épistémologique :	Sociologie politique

Résumé :

Dans son idéal, la démocratie ne peut se concevoir sans la participation active des citoyens. Mais dans la pratique, la société permet-elle de rendre effective cette participation politique citoyenne ? Quant aux citoyens, consentent-ils à contribuer activement à l'instauration de la démocratie ? La volonté de comprendre les logiques qui constituent les soubassements de la participation politique citoyenne a débouché, à l'issue de notre investigation, sur le constat d'une société politiquement en cours de construction. La recherche a été entreprise dans le cadre d'une commune située en milieu périurbain, nous avons pu nous fournir un petit aperçu de la conception des habitants d'une commune rurale, à l'image de la majorité des malgaches, du monde politique et avons pu comprendre une petite part de l'interaction entre l'Etat et ses citoyens.

Mots clés : démocratie, politique, citoyenneté, citoyen, participation politique, logique, perception, interdépendance

Directeur de mémoire : Madame ROBINSON Sahondra